

BULLETIN
MUNICIPAL

DIÉMOZ

N°115 DÉCEMBRE 2020

MAIRIE

VIE MUNICIPALE

VIE LOCALE

DOSSIER

AGENDA

INFOS PRATIQUES

VIE MUNICIPALE

Nouveau mandat
2020-2026





Chères Diémoises, Chers Diémois,

Ce bulletin municipal, le premier de la mandature, se présente sous une nouvelle mouture.

Je remercie la commission Information qui a œuvré pour élaborer cette version plus attractive et actuelle. Edité deux fois par an, ce bulletin est désormais complété par la nouvelle application mobile d'information "PANNEAUPOCKET" que je vous invite à télécharger (voir modalités page 21).

A DIÉMOZ COMME AILLEURS, nous connaissons depuis plusieurs mois un climat social, sanitaire et économique inédit et particulier, un climat provoquant **TROUBLE ET INCERTITUDE QUANT À L'AVENIR**.

POURTANT, LA VIE DOIT CONTINUER, EN RESPECTANT LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR SE PROTÉGER MAIS AUSSI POUR PROTÉGER LES AUTRES.

Les fameux "gestes barrière" sont essentiels pour la santé de tous et simples à appliquer, que ce soit **LE LAVAGE DES MAINS, LE PORT DU MASQUE OU LA DISTANCIATION SOCIALE**.

Il est indispensable que tous trois soient bien respectés, par chacun, pour lutter contre cette pandémie qui, hélas, frappe de plus en plus de personnes dans leur chair.

J'ai une pensée particulière pour le personnel médical qui est en première ligne pour soigner les Françaises et les Français, aussi, bien sûr pour les familles touchées par la maladie.

Tout en appréhendant ces difficultés, nos employés municipaux ont tout mis en œuvre pour assurer une continuité de service et répondre positivement au fonctionnement imposé dans le respect des règles en vigueur. **JE TIENS À LES EN REMERCIER.**

1. Scolaire

Tout a été organisé pour accueillir les enfants dans de **BONNES CONDITIONS AVEC LA CONTINUITÉ DU SERVICE DE LA CANTINE**.

Les cours sont assurés par les enseignants, dans le strict respect des règles en vigueur. Les séances de sport sont maintenues et je rappelle que les établissements publics sont mis à la disposition des enseignants si nécessaire.

2. Administratif

La Mairie reste ouverte. Tous les services administratifs

fonctionnent mais il est préférable de prendre rendez-vous, notamment avec le service de l'urbanisme où une permanence est assurée le mardi.

Les services sociaux fonctionnent également et le suivi téléalarme est maintenu avec

UNE VISITE MENSUELLE.

La distribution des **COLIS AUX SÉNIORS EST PRÉVUE LE SAMEDI 12 DÉCEMBRE PROCHAIN**, et si les mesures gouvernementales (non connues à ce jour) ne nous autorisent pas à distribuer les colis, ces derniers seront déposés devant la porte d'entrée des bénéficiaires.

3. Economique

Le programme d'investissement est maintenu afin de soutenir les entreprises locales et régionales. Des travaux d'étanchéité ont été réalisés à la salle polyvalente Gabriel REY. Différents travaux ont été réalisés au restaurant scolaire de l'école élémentaire. Le chantier d'enfouissement des réseaux France Télécom et ENEDIS se poursuit.

J'AI UNE PENSÉE POUR LES COMMERÇANTS ET LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES QUI SOUFFRENT AUJOURD'HUI. Je souhaite qu'ils puissent rapidement rouvrir leur porte.

Pensez à eux pour vos achats de Noël, en privilégiant le commerce local !

Le calendrier des fêtes 2021 a été arrêté, après des rencontres avec les présidents d'associations.

Espérons que la vie associative **PUISSE REDÉMARRER TRÈS VITE** pour apporter animation, gaieté et échanges, qui sont indispensables et **Ô COMBIEN PRÉCIEUX À LA VIE SOCIALE**.

A ce jour, nous ne savons pas si nous pourrions organiser la cérémonie des vœux prévue le vendredi le 8 janvier 2021, mais j'espère vraiment que cette manifestation aura lieu et que nous nous y retrouverons en nombre.

Et si tel n'est pas le cas, si les fêtes ont un goût particulier, je souhaite toutefois qu'elles se passent le mieux possible pour chacun.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.

Christian REY
Maire de Diémoz





Sommaire

MAIRIE

LE MOT DU MAIRE P 2

VIE MUNICIPALE

COMMISSION INFORMATION P 4 à 7

CONSEILS MUNICIPAUX P 8 à 14

CONSEIL DES ENFANTS P 16 à 17

LE BOIS DES LUTINS P 18

VISITE DE LA COMMUNE ET DE SON PATRIMOINE P 19

REMISE TROPHÉE P 20

PANNEAU POCKET P 21

INAUGURATION DU TENNIS COUVERT P 22 à 23

DISTRIBUTEUR DE BILLETS P 24

COMMISSION SCOLAIRE P 25

COMMISSION TRAVAUX P 26

LA VIE DU CCAS P 27 à 29

COMMISSION URBANISME P 30

VIE LOCALE

ÉVÉNEMENTS LOCAUX P 31

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE P 31

VIE ASSOCIATIVE P 32 à 65

DOSSIER

DOSSIER - LA COVID-19 P 66 à 71

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES P 72 à 73

NUMÉROS UTILES P 74

AINSI VA LA VIE P 75

BULLETIN MUNICIPAL DE DIÉMOZ N°115

Tél : 04 78 96 20 08 - Fax : 04 78 96 28 84

Site internet : mairie-diemoz.fr

Courriel : mairie-diemoz@wanadoo.fr

Comité de rédaction :

Jacqueline Chapuis,
Gilbert Parrain, Cédric Chatain,
Denise Mosa, Pascale Claudel,
Catherine Revais, Anne-Marie Vidal,
Justine Carpentier.

Photos : Commission information,
Shutterstock, Freepik.

Réalisation : Marie Vaccalut.

Impression : Imprimerie Carle.





Commission information

Depuis l'élection du 15 mars 2020, nous n'avons pas eu encore le plaisir de communiquer avec vous et sommes heureux de la sortie de ce nouveau bulletin (n°115), pour vous présenter la nouvelle Commission Information.

> Jacqueline Chapuis > Gilbert Parrain > Cédric Chatain > Denise Mosa

> Pascale Claudel > Catherine Revais > Anne-Marie Vidal > Justine Carpentier

C'est à l'unanimité que la commission a voulu rafraîchir ce premier bulletin d'un nouveau mandat, et en renouveler la présentation dans un style plus actuel.

Pour ne pas surcharger ce magazine, et en rendre la lecture plus légère, pour toute la première partie, concernant les événements passés du début de l'année, dont nous n'avons pu rendre compte, les articles sont remplacés par un pélemêle de photographies qui servira la souvenance. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

La Commission Information.



RETOUR EN IMAGES

Commémoration du 11 novembre



1 Spectacle Pujol



3 Inauguration de la légumerie de SHCB





4



4



5

- 1 // Spectacle Pujol : Excellente soirée avec "Yves Pujol sort les dossiers". Un moment de détente irrésistible.
- 2 // Commémoration du 11 novembre 2019.
- 3 // Inauguration de la légumerie de SHCB, notre prestataire pour la cantine scolaire : Locaux permettant de préparer des légumes prêts à cuisiner ou à déguster en limitant les intermédiaires, en privilégiant les circuits courts. Plus de 2 000 tonnes de fruits et légumes frais préparés par an et près de 50 % de produits issus de l'agriculture biologique.
- 4 // Episode neigeux du 14 novembre : importante chute de neige sur des arbres encore remplis de feuilles ce qui a entraîné de très gros dégâts. La nature est défigurée. Longue coupure électrique. Les services techniques de la commune ont enlevé les branches cassées chez toutes les personnes de plus de 70 ans qui l'ont désiré.
- 5 // Le 28 novembre : remise de récompenses à tous les sportifs de la commune qui se sont distingués au cours de l'année 2019.
- 6 // Soirée Téléthon du 6 décembre : soirée jeux de société avec comme fil rouge les dessins des enfants sur la protection de la planète. Chèque remis aux responsables de secteur d'un montant de 3 691 €.



6 Téléthon



6



6



6



Téléthon



Distribution des colis aux aînés



6 // Téléthon - Suite.

7 // Le 14 décembre : distribution des colis aux aînés. Belle journée où nos équipes sont toujours accueillies avec un réel plaisir.

8 // Le 15 décembre : marché de Noël organisé par le GICCD (Groupement d'intérêt commercial et communal de Diémoz).

9 // Vœux de la municipalité à la population le 10 janvier : de nombreux diémois sont venus à cette soirée conviviale qui permet à tous de se retrouver. Un film retraçant tous les moments forts de l'année et un fond musical de notre saxophoniste accompagnaient cette manifestation.

10 // Muriel Touchant, Philippe Gallon, Valérie Bertrand et Christian Merlin ont reçu la Médaille d'argent d'honneur régionale départementale et communale.

11 // Le 23 février : repas des séniors offert par la municipalité et organisé par le CCAS. Belle ambiance avec les Filles de Lumière et bonne dégustation du repas préparé par René Berthet et son équipe.

Marché de Noël





Vœux de la municipalité

Médailles 2019



Repas des séniors





Élections - Printemps 2020

Le 15 mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, plus de 30 000 communes ont élus leur conseil municipal au complet. En raison de la crise sanitaire, la loi du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de COVID-19 a prévu que les conseillers municipaux et communautaires, élus au premier tour, entreraient en fonction à une date ultérieure, laissant en place, pour assurer l'intérim, les conseillers sortants.

Le 25 mai 2020, à Diémoz, les conseillers municipaux, fraîchement élus, conformément au décret publié le 15 mai, se réunissent enfin pour une séance dont l'ordre du jour principal était l'élection du maire et des adjoints. Cette réunion s'est tenue dans des conditions particulières, dans le respect de la distanciation sociale et retransmise sur écran sur le parvis de la mairie.

C'est Yvan Sayer, doyen du conseil qui ouvrit la session et assura selon la règle, du premier point de l'ordre du jour : l'élection du maire. Il remet l'écharpe tricolore à **Christian Rey**, candidat tête de la **Liste d'Entente et d'Union pour la Défense des Intérêts Communaux**, élu à l'unanimité, pour un septième mandat.

C'est entouré de personnes d'âges variés, venus des différents quartiers de Diémoz, et titulaires de compétences s'étalant sur un très grand éventail que Christian Rey compte mener à bien, au cours de ce mandat, son action pour la commune.

La séance s'est poursuivie par la détermination du nombre d'adjoints et leur élection. On a décidé d'attribuer six postes comme pour le mandat antécédent. Le nombre de conseillers délégués a été fixé à deux.





CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 JUIN 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIEMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique (limitée à cinq personnes), le 11 juin 2020 sous la présidence de Monsieur REY Christian, Maire. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les décisions suivantes.

1. COMMISSIONS COMMUNALES

→ Désignation des délégués au sein des Commissions Communales

Le conseil municipal constitue 6 commissions communales, Monsieur le Maire est président de droit de chaque commission communale.

COMMISSIONS	DELEGUES
FINANCES -ECONOMIE Rapporteur : Corinne MAGNARD	Pascale CLAUDEL Denise MOSA Yvan SAYER Philippe GALLON Laurence MUCCIARELLI
TRAVAUX Rapporteur : Alain NEPLE	Bernard JULLIEN Anne-Marie VIDAL Alain BUISSON Yvan SAYER Eric FEDERICO
ENVIRONNEMENT URBANISME Rapporteur : Philippe GALLON	Gilbert PARRAIN (Développement durable) Pascale CLAUDEL Catherine REVAIS Jacques DELORME Bernard JULLIEN Patrick MICHON
EDUCATION-ENSEIGNEMENT Rapporteur : Laurence MUCCIARELLI	Amélie ROCHER Justine CARPENTIER Isabelle NAVARRO Alexandra THOMAS Alain NEPLE
INFORMATION ANIMATIONS COMMERCIALES Rapporteur : Jacqueline CHAPUIS CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	Gilbert PARRAIN Anne-Marie VIDAL Justine CARPENTIER Denise MOSA Cédric CHATAIN Pascale CLAUDEL Catherine REVAIS
VIE ASSOCIATIVE Rapporteur : Yvan SAYER	Franck ROZIER Eric FEDERICO Patrick MICHON Catherine REVAIS Jacques DELORME Cédric CHATAIN

→ Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L1414-2 et L1414-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Monsieur le Maire est président de droit de la commission d'appel d'offres et est accompagné de trois membres titulaires du conseil municipal. Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Il est voté au scrutin secret pour les nominations sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art L2121-21 du code général des collectivités territoriales). Toutefois si une seule liste a été présentée après appel à candidature, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

Sont donc désignés membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires : SAYER Yvan, GALLON Philippe, JULLIEN Bernard

Suppléants : MUCCIARELLI Laurence, MOSA Denise, PARRAIN Gilbert

→ Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à QUATORZE le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 JUIN 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIÉMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique (limitée à cinq personnes), le 11 juin 2020 sous la présidence de Monsieur REY Christian, Maire. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les décisions suivantes.

→ Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Messieurs et Mesdames **MAGNARD Corinne, CHAPUIS Jacqueline, NAVARRO Isabelle, THOMAS Alexandra, ROZIER Franck, FEDERICO Eric, MICHON Patrick** ont été proclamés à l'unanimité membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Diémoz.

→ Commission communale des impôts directs locaux

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs.

Cette commission est composée du maire, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. Le conseil municipal doit proposer une liste de noms pour les commissaires titulaires et pour les commissaires suppléants.

COMMISSAIRES TITULAIRES

FOURNIER Roger
JANIN Paul
THOMAS Michel
WAILLE Eric
VIGNAT Jean
JANIN Philippe
ROBERT Michel
BONNET Simon
MERLIN Jean Paul
MAGNARD Michel
CHATAIN René
NEPLE Maurice
FEDERICO Eric
FRANDON Jean François
JULLIEN Bernard
LIGONNET Gilbert

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS

MALETTO Jean Claude
PELLET Régine
GENIN Geneviève
DEMILLY Jean Claude
GALLON Marius
TARDY Denise
CHATAIN Gilberte
DREVET Catherine
JUHEL Mélanie
JAILLET Claude
BOUVIER Christian
CANDELA Colette
CLAUDEL Pascale
PETIET Andrée
FRAISSE Catherine

2. TE 38 : DOSSIER RUE DES LAVANDIÈRES

→ TE38 : travaux sur réseaux d'éclairage public EP - Rue des Lavandières Dossier 19-007-144

Suite à notre demande, le TE38 envisage de réaliser les travaux sur le réseau d'éclairage public rue des lavandières dès que les financements seront acquis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité.

1. Prend ACTE du projet et du plan de financement définitif :

- Prix de TC de l'opération :	4 321 €
- Financements externes :	1 090 €
- Participation prévisionnelle :	3 230 €

(frais TE 38 et contribution aux investissements)

2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant de prévisionnel total de **3 086 €** Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

→ TE 38 : travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité Enfouissement Rue des Lavandières - Dossier 19-006-144

Suite à notre demande, TE38 envisage de réaliser dès que les financements seront acquis les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité rue des lavandières.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le TE38 peut assurer l'enfouissement des réseaux actuellement en aérien sur le secteur rue des lavandières.

Le conseil,

1. Prend ACTE du projet et du plan de financement de l'opération :

- Prix de revient prévisionnel :	29 027 €
- Financements externes :	9 504 €
- Participation prévisionnelle :	19 523 €

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

- 2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 18 492 €.**

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

**→ TE38 : travaux sur réseau France Telecom
Rue des Lavandières - Dossier 19-006-144**

Le conseil,

- 1. Prend ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération :**

- Prix de revient prévisionnel : **4 923 €**
- Financements externes : **600 €**
- Participation prévisionnelle : **4 323 €**

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

- 2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 4 058 €**

Ce montant pourra être réajusté et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

**→ Tennis couvert et pôle ado :
Avenant n°3**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de construction du court de tennis couvert et du pôle ado, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de valider l'avenant n°3 aux travaux suite à des modifications apportées sur le marché de base pour l'éclairage extérieur.

Marché initial + avenant 1 + avenant 2	640 280.29 € HT
Avenant n°3	1 200 € HT
TOTAL	641 480.29 € HT

Le conseil municipal APPROUVE l'avenant n°3 des travaux de construction du tennis couvert et du pôle ado pour un montant de 1200 € HT.

→ Extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de Comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet

Demande de subvention - Annule et remplace la délibération du 25 mai 2020 au département de l'Isère et à l'agence de l'eau

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 24 septembre 2019 le projet d'extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet a été validé. Il précise que le montant des travaux de cette opération s'élève à 1 540 000 € HT et que ces travaux entrent dans le cadre de la DUP (Déclaration d'utilité publique) **pour l'amélioration de la protection du captage d'eau du Brachet.**

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement de la part de la Région Auvergne Rhône Alpes, du département de l'Isère, de l'agence de l'eau .

Le Conseil Municipal SOLLICITE une aide financière de ces structures pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de Comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet.

3. DÉNOMINATION DE RUES

→ Dénomination de rues

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'attribuer plusieurs noms de rues sur le territoire de la commune.

Il propose les dénominations suivantes :

- < Impasse du Tambourin > : située route de Vienne.
- < Impasse plaine de Chanoz > : située route de Vienne.
- < Lotissement du lavoir > : situé rue des Lavandières en face du lavoir.
- < Lotissement la Gran Vigne > : situé rue des Michaudières entrée 32.
- < Lotissement Domaine des Bresses > : situé entre le chemin du petit château et rue des Bresses.
- < Lotissement le Clos Lafayette > : situé au carrefour des feux tricolores à proximité de la mairie.

4. RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX

→ Révision des loyers communaux - Année 2020

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les loyers communaux sont révisibles chaque année au 1^{er} juin. Il précise que l'article 9 de la loi n°2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers crée par l'article 35 de la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005.

En conséquence, l'indice de révision des loyers pour l'année 2020 est fixé à 1,009. Monsieur le Maire rappelle qu'une participation forfaitaire mensuelle pour le chauffage est réglée par certains locataires.

5. QUESTION DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture des remerciements adressés au conseil municipal suite aux actions effectuées pendant la crise sanitaire du **Covid 19 : distribution de colis pour les plus démunis, distribution de masques à la population...**
- **Vidéosurveillance** : 2 caméras installées vers la salle intergénérationnelle, 2 caméras installées vers le hall des sports. 3 caméras supplémentaires seront installées à proximité du tennis.



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE 8 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIÉMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique (maximum 5 personnes) le 8 septembre 2020 sous la présidence de Monsieur REY Christian, maire et a adopté à l'unanimité les décisions suivantes.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que de nombreuses réunions ont été décalées au sein des différents syndicats du fait de la pandémie de COVID 19.

Information décision du Maire :

Monsieur le Maire de Diémoz décide de signer avec la société FRIER OPTIQUE, domiciliée à Diémoz, représentée par Marion FRIER, un bail dérogatoire d'une durée d'un an à compter du 1er septembre 2020 pour la location du local communal situé 14 avenue des fleurs. Le loyer mensuel est fixé à 358 € du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

1. TRAVAUX

- **Distributeur de billets** : les travaux sont achevés pour un coût de 20 000 €. Il sera mis en service le 21 septembre prochain. L'inauguration sera programmée prochainement avec la Brink's.

- **Travaux TE38 sur Trievoz Gilet** : prise en charge pour moitié par Diémoz et pour moitié par Bonnefamille.

→ TE 38 travaux sur réseau France telecom Trievoz gilet - Dossier 19-008-144

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux, le conseil prend ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : **11 258 €**

- Financements externes : **0 €**

- Participation prévisionnelle : **11 258 €**

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE 38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de **10 799 €**. Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux.

→ Travaux de rénovation de l'église Saint-Roch. Demande de subvention DSIL 2020.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que différents travaux d'urgence sont nécessaires sur l'église Saint-Roch :

- Réparation des couvertines,
- Reprise des jambages, frontons, encadrements,

- Reprise taille de pierres fendues.

Ces travaux seront réalisés fin novembre 2020 du fait du caractère d'urgence de ceux-ci.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **58 230 € HT** et une aide financière peut-être attribuée par l'Etat au titre de la DSIL 2020.

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de rénovation de l'église Saint Roch pour un montant de **58 230 € HT**, SOLLICITE une aide financière au titre de la DSIL 2020 pour la réalisation de ces travaux.

→ Extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet. Demande de subvention de l'Etat au titre du plan de relance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 24 septembre 2019 le projet d'extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de Comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet a été validé. Il précise que le montant des travaux de cette opération s'élève à **1 450 000 € HT**.

Monsieur le Maire précise que la protection de l'environnement, notamment celle des captages d'eau potable, est une priorité gouvernementale et à ce titre, ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement de la part de l'Etat.

Le Conseil Municipal SOLLICITE une aide financière de l'Etat pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet,

- **Acoustique restaurant scolaire** : Monsieur le Maire remercie la commission travaux, la commission scolaire et le service technique pour leurs interventions pendant l'été pour la réalisation des travaux

- **Etang** : Suite à l'acquisition de l'étang de pêche "Pochard" les travaux d'aménagement d'un montant de 50 000 € débiteront à l'automne 2020 pour une mise en eau en 2021.

- **Voie piétonne nord-sud** : les travaux d'aménagement seront réalisés à l'automne avec une mise en valeur des essences d'arbres répertoriées sur le site par l'ONF.

- **Plateforme de retournement chemin du Bessay :** les travaux ont été réalisés pour permettre les manœuvres des camions d'ordures ménagères. Les riverains remercient le conseil municipal pour cette réalisation.
- **Salle polyvalente :** les plexiglas seront changés pendant les vacances de la Toussaint.
- **Chemin piétonnier entre la Chapelle et la zone artisanale grange neuve :** les travaux ont commencé ils seront achevés en fin d'année avec la création d'un passage piétons.

2. FINANCES

→ Révision loyer Maison Pluridisciplinaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le loyer de la Maison Pluridisciplinaire est révisé chaque année à la date d'entrée dans les locaux (1er décembre) en fonction de la variation de l'indice des loyers des activités tertiaires du 2ème trimestre de l'année précédente.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des loyers appliqués à la Maison Pluridisciplinaire :

Pour mémoire loyer 2019 **600 €**
 Loyer à compter du 1^{er} décembre 2020 **613 €**

Associations

Le versement des subventions aux associations locales sera effectué après communication, au secrétariat de mairie, du bilan financier et de la composition du bureau. Un courrier sera adressé à chaque association pour leur transmettre cette information afin que les versements soient effectués en décembre.

→ Subventions versées aux associations

Monsieur le Maire rappelle que toute demande d'occupation de salle doit être déposée en mairie. Il donne lecture aux membres du conseil municipal des propositions de la Commission Vie Associative pour les subventions attribuées aux associations communales (compte 6574) au titre de l'année 2020.

Malgré les conditions difficiles, dans ce contexte budgétaire tendu, dû à la COVID-19, le conseil municipal valide à l'unanimité les subventions aux associations pour un montant de 17 000 €.

Réunion du calendrier des fêtes en novembre. L'association humanitaire Thiéo qui œuvre pour le développement économique d'un village sénégalais du même nom, présentera ce village au conseil des enfants. Du matériel pourra également être donné à l'association au profit du village, après accord de la commission scolaire.

3. SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée avec la mise en place du nouveau protocole sanitaire préconisé par l'inspection académique. Rappel : port du masque obligatoire dans un rayon de 25 mètres autour de l'école.

Ecole maternelle : 4 classes pour 113 élèves

Ecole élémentaire : 7 classes pour 166 élèves

- Monsieur le Maire rappelle que Mme Claire TOUGUI Inspectrice de l'éducation nationale circonscription de Bourgoin Jallieu 3, a visité nos écoles le 4 septembre dernier en présence de la commission scolaire.
- Des "silhouettes" ont été installées à proximité de l'école pour signaler la présence des enfants.
- Maintien de notre intervenant sports pour l'école élémentaire le mardi et le jeudi, et maintien de la natation scolaire.
- Une action ski et voile sera organisée pour les CM2 et les CM1, élus au conseil des enfants.
- Transport scolaire : plusieurs dysfonctionnements ont été constatés concernant le transport scolaire à destination du collège : l'information sera donnée à nos conseillers départementaux.

4. COMMISSIONS/ DÉLÉGUÉS

→ Commissions communautaires

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L2121-22 du CGCT le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné a créé des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Les conseils municipaux de chaque commune membre proposent leurs représentants pour chaque commission. Monsieur le Maire donne lecture des délégués proposés pour la commune de DIEMOZ pour les commissions communautaires :

Communication, Relations avec les collectivités	CHAPUIS Jacqueline PARRAIN Gilbert
Finances	MAGNARD Corinne SAYER Yvan
Bâtiments, Equipements, Travaux	NEPLE Alain FEDERICO Eric
Aménagement du territoire	MUCCIARELLI Laurence REY Christian
Economie	SAYER Yvan DELORME Jacques
Mobilité	SAYER Yvan DELORME Jacques
Habitat	NEPLE Alain MICHON Patrick
Environnement, Développement durable	GALLON Philippe CLAUDEL Pascale
GEMAPI, Eau, Assainissement	PARRAIN Gilbert JULLIEN Bernard
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	MUCCIARELLI Laurence THOMAS Alexandra NAVARRO Isabelle
Solidarité, Lien social	MAGNARD Corinne ROZIER Franck
Culture et patrimoine	DELORME Jacques CHAPUIS Jacqueline



CONSEIL MUNICIPAL 8 SEPTEMBRE 2020 - Suite

CIAS : THOMAS Alexandra, MAGNARD Corinne

SIRRA : NEPLE Alain (*titulaire CCCND*)
Gilbert PARRAIN (*représentant communal*)

EHPAD : NEPLE Alain

CLECT : REY Christian, SAYER Yvan

SMND : MUCCIARELLI Laurence (*suppléante*)

SCOT : REY Christian

CAO : REY Christian

→ Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38)

Considérant l'adhésion de la commune à Territoire d'Energie Isère (TE38),

Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du comité syndical TE38, M. Alain NEPLE est désigné Délégué titulaire et M. Christian REY Délégué suppléant du conseil municipal au sein du TE38.

→ Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Monsieur le Maire donne lecture du courrier transmis par Monsieur le Préfet de l'Isère précisant que chaque conseil municipal a la possibilité de désigner en son sein un correspondant défense. Le correspondant bénéficie d'une information régulière, il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires territoriales, et en particulier du délégué militaire départemental. Monsieur le Maire propose d'assurer la mission de correspondant en charge des questions de défense pour la commune de DIEMOZ .

5. PERSONNEL COMMUNAL

→ Création d'emploi

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Considérant la nécessité de créer un emploi de Rédacteur Territorial pour permettre un avancement de grade.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée,

la création d'un poste de Rédacteur principal

2^{ème} classe permanent à temps complet

à compter du 1^{er} Janvier 2021.

→ Recours à du personnel non titulaire

Monsieur le Maire rappelle que la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, permet aux collectivités de recruter des agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier ou occasionnel.

A ce titre, le conseil municipal APPROUVE le recrutement en tant que besoin d'agents non titulaires pour face à un besoin occasionnel ou saisonnier.

→ Remboursement frais de déplacement

Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales.

Le conseil municipal APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire de rembourser aux agents communaux les frais occasionnés par les déplacements hors de leur résidence administrative lors de stages, missions, formations ou réunions d'information.

PRECISE que le remboursement portera sur les frais de repas, les éventuels frais de stationnement et les éventuels frais d'autoroute sur présentation des justificatifs correspondants ; lorsque l'agent utilise son véhicule personnel des indemnités kilométriques seront versées dans les conditions fixées par le décret mentionné ci-dessus.

6. INFORMATION HALTE GARDERIE

Avis favorable du Conseil Départemental de l'Isère pour que la halte-garderie "les loustiques" accueille 18 enfants.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Déploiement du dispositif de paiements de proximité en Isère avec un réseau de buralistes partenaires agréés : les administrés pourront régler en numéraire des factures de collectivités ou d'établissements publics locaux (amendes, impôts en phase amiable de moins de 300 €). Les plus proches sont situés à La Verpillière (le Saloon), Vienne et Estrablin (*Voir page 73*).

- Rapport d'activités du SDIS consultable en mairie.

- **Fibre optique** : pour le centre village la fibre est opérationnelle pour les personnes dont l'opérateur est Orange ou SFR.

- Recensement de la population en 2021.



VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GUILLAUD TP CANALISATIONS VRD

- ▶ Canalisations
- ▶ Aménagements hydrauliques
- ▶ Voirie Réseaux Divers
- ▶ Travaux chez le particulier

▶ EXPERIENCE

Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

▶ PROXIMITE

Implanté à St Jean de Bournay, présent à Vienne, Bourgoin, Est lyonnais.

▶ COMPETENCE

Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

▶ REACTIVITE

Un service d'astreinte (réseaux et voirie).

Au service des
collectivités et des privés



GUILLAUD TP

331 route des Echarrières
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY



Contactez-nous : 04 74 58 68 16

Consultez notre site : www.guillaudtp.fr

**NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR
UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS**



CONSEIL DES ENFANTS



RÉUNIONS EN MAIRIE

La nouvelle commission information en charge du conseil des enfants a accueilli pour la première fois depuis les élections les jeunes élus au cours d'un moment sympathique.

/ RÉUNION DU 31 AOÛT

Ce conseil étant composé d'élèves de CM1 et de CM2 de l'année scolaire 2019-2020, ce fut l'occasion de faire le bilan des deux années passées avec les enfants qui prennent le chemin du collège et de commencer à construire avec les futurs CM2 les projets pour cette nouvelle année.

Découverte du patrimoine du village, préparation du 11 novembre, soutien aux personnes résidentes à la maison de retraite du village... du pain sur la planche pour les prochaines réunions pour s'ouvrir à la citoyenneté sous différents angles.

A la fin de cette séance, les élus de la commission information ont offert aux élus en fin de mandat une écharpe tricolore dans un étui nominatif sur lequel étaient représentés les symboles de la République et ont souhaité à tous une très bonne année scolaire.



conditions d'isolement que nos séniors doivent vivre en cette période.

Ils demandent d'aller rencontrer ces personnes mais, pour le moment, compte-tenu de la situation actuelle, il n'en est pas question. Espérons pouvoir le faire le plus vite possible.



/ RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE

Les jeunes élus se sont retrouvés en mairie pour un atelier "poésies et dessins". Leurs réalisations étaient destinées aux résidents des "Jardins Médicis". Très heureux de donner un peu de leur temps pour des personnes qui pourraient être leurs grands-papys et leurs grands-mamies, ils ont aiguisé leurs talents d'artistes.

Leur travail a été donné à la maison de retraite.

Très apprécié des résidents, lors d'une animation "loisirs créatifs", l'animatrice Véronique a confectionné avec certains pensionnaires des sacs de bonbons pour Halloween pour les enfants du conseil. Nous sommes contents d'avoir pu être à l'origine de cet échange et les enfants sont prêts à recommencer, conscients des





NOUVELLES ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LE 9 OCTOBRE

De nouvelles élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre. Tous les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 ont voté.

16 de leurs camarades s'étaient présentés. Chacun avait fait une mini campagne par le biais d'affiches que chaque électeur pouvait lire. 101 élèves présents se sont succédé tout au long de la matinée pour accomplir cet acte citoyen. Choix des bulletins, passage dans l'isoloir, présentation de la carte d'électeur, signature et enveloppe dans une urne officielle, rien n'a été négligé.

A la fin de la matinée, le dépouillement a été effectué avec beaucoup de sérieux par les élèves de CM2 déjà élus l'année précédente.

Ont été déclarés élus :

- > Vittorelli Julia
- > Morel Tallaron Pepe
- > Zambito-Marsalaz Noa
- > Rodrigues Mélina en tant que titulaires et
- > Thomas Clara suppléante (puisqu'elle a obtenu le même nombre de voix que Mélina mais est un petit peu plus jeune).

Ils viennent rejoindre :

- > Basson Maelyne
- > Chaumet Milan
- > Noël Bicho Kylian
- > Thomas Esteban
- > Ziani Yanis.

Voici donc maintenant le conseil des enfants au complet.



Vittorelli Julia

Morel Tallaron Pepe

Zambito-Marsala Noa

Rodrigues Mélina

Noël Bicho Kylian

Basson Maelyne

Chaumet Milan

Thomas Esteban

Ziani Yanniss



LE BOIS DES LUTINS RÉOUVERTURE

PARC À THÈME

Après la période de confinement, le Bois des Lutins a pu rouvrir le 6 juin.

La covid a perturbé la réouverture de ce parc qui avait subi déjà beaucoup de dégâts pendant l'épisode neigeux de novembre 2019. En effet 200 arbres ont été cassés par la neige.

Après déblayement,

1000 arbres viennent d'être replantés sur le site.



DE NOUVELLES INSTALLATIONS ATTENDENT LE PUBLIC :

- Un jardin à la fois pédagogique et utilisable pour la restauration a été créé : 200 plants de fraises, 11 rangées de tomates, bientôt une spirale de plantes aromatiques allant de haut en bas, des plantes nécessitant peu d'eau à celles qui ont besoin d'humidité.
- La luge des lutins
- L'établi des farceurs
- Plic ploc l'arbrapluie...



FRIER' OPTIC

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VUE

VOS LUNETTES A DOMICILE

DIEMOZ ET ALENTOURS,
DU LUNDI AU SAMEDI
08H00 - 20H00

- + DE 300 MONTURES DE MARQUE POUR TOUTE LA FAMILLE
- VERRES CORRECTEURS UNIFOCALUX, PROGRESSIFS, ANTI-LUMIERE BLEUE...
- REMBOURSEMENTS SECURITE SOCIALE ET MUTUELLES

+ VOTRE DEUXIEME PAIRE OFFERTE !

NOUVEAU 14 Avenue des Fleurs
à Diémoz **SALON D'OPTIQUE**

☎ 06 37 90 80 47

CREATION ET IMPRESSION : [Logo] WWW.FRIER.FR

VISITE DE LA COMMUNE ET DE SON PATRIMOINE

INTÉGRATION

Depuis les élections de mars, jusqu'alors paralysé par les censures imposées par la COVID - 19, le nouveau conseil municipal n'avait pu entamer d'opération collective. Samedi 13 juin pointa la première action extérieure générale, à laquelle presque tous les conseillers participaient : ce fut, **la Visite de la Commune et de son Patrimoine.**



**une vraie dynamique d'équipe,
de maîtriser les rapports
individuels tout en nourrissant
le collectif,**

**faire que chacun se connaisse
mieux, mêler le Soi à l'Autre dans
une harmonie constructive.**

Afin de pouvoir atteindre les objectifs établis, Christian Rey concevant pleinement que des conseillers heureux, sont plus motivés et plus efficaces, avait initié une visite des limites de la Commune. C'est donc enthousiastes et studieux, que nous, membres du conseil de tous âges, répartis dans plusieurs voitures suivant le respect de la distanciation sociale imposée, avons parcouru les chemins limitrophes de notre territoire.

Nous avons appris, ou révisé, selon les commentaires éclairés des natifs et initiés du groupe, l'évolution au fil des ans, des multiples contours, frontières et bornes de notre terre.

Choisis lors de l'élaboration de la liste électorale, selon leurs compétences propres et/ou leur désir d'implication, ce qui les légitimait dans leur fonction au sein des diverses commissions municipales, les nouveaux conseillers, pour ne pas se heurter trop vite aux imprévus de leur nouvelle fonction devaient être un peu instruits par les plus anciens, sur les limites de leurs attributions.

**Il s'agissait également et surtout,
d'instaurer rapidement au sein de la
municipalité,**

La visite des fameuses "Pierres à Cupules" clôtura la balade champêtre ainsi que la matinée. Puis, une collation réparatrice, fut partagée à la Maison-Pour-Tous.

**Bravo à tous les participants, pour
cette belle journée qui, par chance et
en accord avec l'ambiance collective
chaleureuse, fut inondée d'un soleil
généreux.**





REMISE TROPHÉE 17 JUILLET

CHALLENGE RÉGIONAL AURA



Remise du 1^{er} prix du Challenge Régional AURA de la commune la plus sportive de plus de 1000 habitants et de moins de 3000 habitants.

Vendredi 17 juillet 2020 au Parc de loisirs et de nature "le Bois des Lutins" à la Combe du Loup à Diémoz.

Thierry Franc, le président d'Aventure Group, a permis la tenue de cette cérémonie dans cet écrin de verdure qu'est "le Bois des Lutins".

Le monde associatif était convié dans ce parc de loisirs pour participer à la remise de ce challenge. De nombreux sportifs de haut niveau en particulier



Sébastien Chabal, Régis Faure ainsi que des élus des communes voisines et du département, Jean-Claude Jouanno, Jacky Burlat, Michel Ponal, Jean

Meunier, président du comité du Rhône MJSEA, Joseph Inzirillon, Evelyne Monteil, présidents des instances sportives régionales et départementales.

Monsieur Burlat a remis la coupe à Christian Rey. Les élus de Diémoz ont remis à chacune des 19 associations sportives de la commune un trophée souvenir de cette distinction. C'est bien



grâce au caractère actif des Diémoises et Diémois que ce titre a pu être conquis. Le dynamisme sportif est le fruit de la passion des bénévoles de toutes ces associations qui comptent 1300 adhérents diémois.

A cette occasion, nous pouvons retenir des discours les extraits suivants :



Christian Rey

“ Notre municipalité a toujours à cœur d'encourager et d'aider toutes les initiatives par des prêts gratuits de salles, par des aides financières, par la réalisation de nouveaux équipements....

Les associations attirent de plus en plus de jeunes gens mais les seniors sont très actifs au sein de la vie associative. Chacun selon ses motivations individuelles peut s'épanouir dans des actions collectives et c'est le fondement même de la loi de 1901 dont nous fêterons les 120 ans l'année prochaine.

Ce trophée régional vient récompenser l'immense travail des bénévoles et de ceux qui font du sport au quotidien à Diémoz. ”



Jacky Burlat

“ Notre Commission a classé en tête Diémoz devant deux communes Saint Menoud dans l'Allier et Orcines dans le Puy de Dôme. Après avoir été élue la commune la plus sportive de l'Isère en 2017, voici le challenge régional maintenant décerné à Diémoz. Cela prouve le dynamisme affiché par l'ensemble de l'équipe municipale et le travail effectué par les associations de bénévoles. ”

Cette cérémonie s'est terminée sur la terrasse ce qui a permis aux convives d'échanger autour d'un verre sur les valeurs du sport.



Aurélie Vernay

“ La distinction que vous recevez aujourd'hui est aussi l'occasion de prendre la mesure des forces vives qui se dévouent à la jeunesse et au sport en Isère. Ce que nous célébrons aujourd'hui ce sont des hommes et des femmes qui portent haut des idéaux : la fraternité, la joie au quotidien, le bonheur d'être ensemble. Notre département a besoin des associations et de l'engagement des femmes et des hommes qui donnent de leur énergie, de leur temps, de leur générosité au service des autres.

Le monde associatif a subi de plein fouet la crise sanitaire due au coronavirus en raison notamment du confinement et l'annulation d'événements planifiés, le département a mis en place un plan de soutien aux associations sportives et culturelles. ”



PANNEAU POCKET APPLICATION

ALERTES ET INFORMATIONS

Application Panneau Pocket

Depuis la fin de l'été, notre commune s'est dotée de l'application "Panneau Pocket"

qui permet de recevoir sur son téléphone portable des alertes et des informations relatives à la Commune et ceci gratuitement.

Actuellement, 335 smartphones ont mis Diémoz en favori, cela représente environ 27% des foyers de la commune.

Alors n'attendez plus, téléchargez cette application pour être informés dès que de nouvelles notifications sont envoyées.

SOYEZ ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même!

- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

DISPONIBLE SUR **Google Play** Disponible sur **App Store**

MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !



Gc Plomberie
Artisan Plombier Chauffagiste - Electricien

Geoffroy Carpe
06.78.84.26.82.
Gcplomberie@hotmail.com
www.gcplomberie.fr

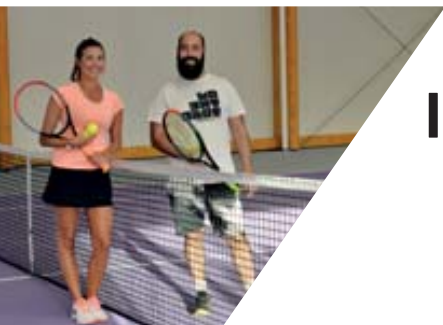
Neuf & Rénovation

- Plomberie, chauffage, électricité
- Sanitaire, chauffe-eau, adoucisseur...
- Salle de bain, douche Italienne...
- Dépannage et travaux divers

• Boulangerie • Pâtisserie **SANS**



13, rue des Fleurs - 38790 Diémoz
04 78 96 29 77



INAUGURATION DU TENNIS COUVERT

NOUVELLE RÉALISATION

Le vendredi 11 septembre, le court de tennis couvert a été inauguré

Christian Rey et son conseil municipal, Charline Rey, la présidente du Tennis Club de Diémoz et ses adhérents, René Poretta, président de la communauté de communes, Damien Michallet, conseiller départemental, des élus des communes voisines, les représentants du tissu associatif, Guy Zunarelli de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, René Lavaysse membre du comité de direction et président du comité Tennis Isère, étaient présents pour assister à cet événement.



Dans son discours, Christian Rey soulignait l'importance d'une telle réalisation. L'utilisation de ce nouvel équipement est évaluée à environ

200 jours par an ce qui est un excellent taux d'occupation.

Il rajoutait :

“ Cette réalisation, ne serait-ce que par sa présence désormais dans notre village, prouve que les petites communes, ici comme ailleurs, progressent, qu'elles s'enrichissent d'activités et d'outils nouveaux, que leurs populations évoluent, qu'elles s'activent, qu'elles créent des associations, qu'elles font du sport, de la musique et bien d'autres choses. Bref,

que ces communes dites “rurales” sont **vivantes et bien vivantes...**

Le tennis-club a été créé en 1982, avec Bernard ROUX comme 1^{er} président accompagné de Bernard GEORGEON et Jean-Paul FAUDON, depuis 11 autres présidents se sont succédé. C'est une association qui connaît une activité importante et son évolution est manifeste. Les contraintes fédérales ne permettaient plus de répondre correctement à la vocation éducative du club. Celui-ci compte actuellement 130 adhérents, soit une augmentation de 25 %, avec une école de tennis performante, que les encadrants et les professeurs soient ici remerciés...

Je suis persuadé que ce nouvel outil, conçu avec l'aide de la ligue Auvergne Rhône-Alpes, permettra de faire évoluer ce sport à haut niveau et peut-être de sortir de nouveaux champions, sur le modèle de Lionel ROUX, ex-Diémois à la carrière internationale...

412 540 € HT ont été investis.

C'est un choix, qui ne grèvera pas outre mesure les finances communales, parce qu'il est subventionné pour 60 % par le département pour 70 000 €, la région pour 100 000 € ainsi que pour 39 500 € dans le cadre des contrats de ruralité et pour 37 200 € par la Fédération Française de Tennis et il est autofinancé à hauteur de 40 %.



Ce montant d'investissement amortis sur 20 ans, soit 10 000 €/ an représente moins de 1% du montant des recettes fiscales.

Il me faut dire un énorme merci à mes collègues du conseil municipal et notamment à M. Guy ODET, adjoint et rapporteur aux travaux sous le précédent mandat, ainsi qu'à la nouvelle équipe en place qui, en collaboration avec M. Jean-Paul CLAVIER notre assistant à la maîtrise d'ouvrage, n'ont pas ménagé, ni leur temps, ni leur talent, pour que cette réalisation conduite par le groupement SMC2, SOCADEL, AGENOR, les entreprises LAQUET TENNIS, TECHNOPIEUX, DGE, BBE et ISOMIR, soit réalisée dans de bonnes conditions. ”





DISTRIBUTEUR DE BILLETS

POINTCASH VILLAGE

Inauguration du distributeur de billets "Pointcash village"

Depuis un mois, la commune s'est dotée d'un "Point Cash Village" avec la Brink's.

L'inauguration a eu lieu ce vendredi 16 octobre. C'est le quatrième automate de ce genre qui est installé par la Brink's dans la région Auvergne Rhône-Alpes après Claix, Aoste et Caluire.

C'est un service que la commune attendait depuis longtemps.

Les démarches auprès des banques ayant été infructueuses, c'est une convention signée avec la Société Brink's qui a permis cette installation.

Ce point de retrait indépendant n'est affilié à aucune banque et, par conséquent,

les retraits se font sans aucun frais.

Pour la commune, le coût de ce service est d'environ 1 300€ par mois dégressif en fonction du nombre de retraits.

Madame Laëticia Pourprix représentant Brink's Cash Management a partagé ce moment avec Christian Rey et quelques élus diémois, crise sanitaire oblige. Ils ont rappelé l'importance d'un tel service dans un village.



**RAMBAUD
Combustibles**

Fuel

Fuel supérieur

G.N.R.

Tél : 04 78 40 01 11

Anim' jardin

Alimentation animale

Jardin, plantes, sapins de Noël

Sel adoucisseur, sel de déneigement

Granulés de bois certifiés Din +

35, rue du colombier

38540 HEYRIEUX

Tél : 04 72 09 93 20

COMMISSION SCOLAIRE OCTOBRE 2020

JEUNESSE

Avec la covid-19, les écoles ont dû s'adapter ; la municipalité a mis tout en œuvre afin de respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur. Le personnel a été équipé de visières et masques et nettoie plus souvent, nous avons même une société qui désinfecte les locaux. Les écoles ont eu du gel hydro alcoolique à disposition...

Le mardi 1^{er} septembre, 277 enfants se sont retrouvés pour une nouvelle rentrée scolaire.



En maternelle

111 enfants sont répartis en 4 classes :

- > 28 Petits/Moyens avec Mme Doron
- > 27 Petits/Moyens avec Mme Charpy
- > 28 Moyens/Grands avec Mme Carre
- > 28 Grands avec Mme Pierre et Mme Charlot

La municipalité met à disposition une ATSEM dans chaque classe pour seconder l'enseignant : Mmes Annie Buisson, Sandy Auragnier, Annabelle Vitry, Caroline Janin, et Alyn Fombont. **Les enfants de grande section bénéficient d'un cycle natation.**

En élémentaire,

nous avons 7 classes pour 166 élèves :

- > 21 CP avec Mme Krol
- > 21 CP avec Mme Goiffon
- > 21 CE1 avec Mme Arnould
- > 27 CE2 avec Mme Valente et Mme Delteil
- > 24 CM1/CM2 avec Mme Vanel
- > 25 CM1/CM2 avec Mme Loillier
- > 27 CM2 avec M. T'jampens et Mr Berguerand

A l'école élémentaire, les élèves bénéficient d'un intervenant sport "Mr Pierre Chauvin", d'un cycle piscine, d'un cycle escalade.

Rappelons qu'un jardin pédagogique a été créé en collaboration avec la commission environnement, les direc-

teurs des 2 écoles et l'association Véga Environnement à proximité du parc à chèvres dans le parc de la maison pour tous afin que tous, enseignants et élèves puissent s'y rendre plus régulièrement, cet été ce jardin a été agrandi.

Il va être proposé aux élèves de CM2 trois demi-journées de ski, ces sorties seront entièrement financées par le CCAS.

RESTAURANTS SCOLAIRES :

Le restaurant est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis à l'ensemble des enfants scolarisés sauf vacances scolaires et jours fériés de 11h30 à 13h20.

Inscription : petit rappel, le responsable doit obligatoirement enregistrer au plus tard avant le mercredi minuit la présence de son enfant pour la semaine suivante.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

L'accueil se fait le matin de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis sauf vacances scolaires et jours fériés.

Inscription : petit rappel, le responsable doit obligatoirement enregistrer au plus tard avant le vendredi midi la présence de son enfant pour la semaine suivante.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI :

La commune de Diémoz a confié au Centre Social et Culturel d'Heyrieux l'accueil périscolaire du mercredi. Les inscriptions doivent être effectuées directement auprès du Centre Social et Culturel d'Heyrieux.

Pour plus de renseignements

04 78 40 06 87 ou contact@cshyrieux.fr





COMMISSION TRAVAUX

CHEMIN PIÉTONNIER

Malgré les conditions difficiles, liées à la crise sanitaire, la commission travaux s'est réunie, et a rapidement attaqué les démarches et travaux concernant un chemin piétonnier, le long de la départementale 36.

Ce chemin permet maintenant de relier en bonne sécurité Notre Dame de l'Estrat à la zone d'activité de Granges Neuves, sur une distance de 800 mètres.

Nos enfants, élèves et collégiens, peuvent maintenant rejoindre sans crainte et dans une sûreté accrue les arrêts de bus sur la départementale.

La structure est une voix mixte, ouverte aux piétons, poussettes et cyclistes.

La protection est assurée par une barrière en bois. Le revêtement spécial permet un roulage facile et confortable à tous ces véhicules.

Les travaux se sont étalés sur deux mois. Fin septembre le chemin était livré aux différents utilisateurs. Le coup de l'opération s'élève à 41 000 €.

Plusieurs autres travaux sont en cours :

- Isolation phonique de la cantine scolaire.
- Changement des panneaux vitrés **Salle Gabriel Rey** pour un meilleur éclairage intérieur.
- Restructuration et mise en souterrain des réseaux électriques sur le site de la **Salle Gabriel Rey**. Cette opération prise en charge par ENEDIS, dans le cadre de la liaison Villefontaine - Saint Georges d'Espéranche.



- Enfouissement de tout le réseau par TE38 du côté de Granges Neuves et Trievoz Gilet.
- Nettoyage des rues, marquage au sol des chaussées, premier fleurissement d'automne : plantations de bégonias et pensées.
- Avancement des travaux du **Pôle-Ados**.
- Début des travaux de **l'étang communal**.



LA VIE DU CCAS

PROJETS RÉALISÉS

SOLIDARITÉ

Le CCAS a été au cœur du dispositif d'aide en cette période de crise sanitaire. Vous retrouverez les détails de son action dans le dossier de ce bulletin.

POUR LES JEUNES DE 3 A 12 ANS :

SORTIES DE SKI POUR LES CM2 ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

3 sorties de ski financées par le CCAS organisées par la commission scolaire les mercredis 15/01/2020, 22/01/2020 et 29/01/2020

en partenariat avec l'association DSM dont les membres ont accompagné 35 jeunes en chartreuse afin qu'ils suivent des cours d'initiation au ski dispensés par des moniteurs d'ESF (Ecole de Ski Français). Ces sorties sont vivement appréciées des enfants souvent novices des plaisirs de la glisse.

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ : DU 06 AU 24/07/2020

Malgré cette année très particulière liée à la COVID-19 et son protocole sanitaire, le centre de loisirs

a ouvert cet été rassemblant ainsi 41 enfants la semaine 1, 26 la semaine 2 et 30 la semaine 3.

Bravo à l'équipe d'animation menée par Fabien FOROT, Directeur Famille Rurale, pour avoir permis aux enfants de s'évader collectivement de la COVID avec leurs petits copains en cette saison si particulière.

POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE :

Plan mercredi : Le CCAS a mis en place en partenariat avec le Centre Social d'Heyrieux et la Mairie d'Heyrieux, un centre de loisirs accessible tous les mercredis aux enfants de Diémoz.



TÉLÉALARME

Le suivi mensuel du bon fonctionnement de la téléalarme est assuré par une visite auprès des **17 bénéficiaires diémois**.

Pour information, le service téléalarme fonctionne suite à un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Vienne-Condrieu qui met à disposition les appareils téléalarmes auprès des usagers sur demande des Mairies, via la CCCND.

Les appareils, de type GPRS (Général Packet Radio Service), ne nécessitent pas de ligne téléphonique et fonctionnent avec carte SIM intégrée. Au 31/12/2019, 261 abonnés étaient recensés sur le territoire de la CCCND.

SENIORS

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le bénéficiaire porte un bracelet au poignet jour et nuit (ou un médaillon). S'il tombe ou ne se sent pas bien, il appuie sur le bouton situé au centre de son bracelet, ce qui enclenche un appel directement au SDIS 38 qui, relié à l'appareil récepteur d'appels téléalarme disposé, en général, au centre de l'habitation, peut dialoguer avec la personne fébrile.

En fonction de l'échange téléphonique, ou si la personne fébrile ne répond pas aux sollicitations, le SDIS prévient le proche de confiance ou déclenche l'intervention des pompiers.

Ce système est un outil permettant de rassurer le bénéficiaire ainsi que ses proches et de pérenniser un maintien à domicile.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le montant de l'abonnement est fixé par délibération par la Communauté d'Agglomération Vienne-Condrieu, puis notifié à la CCCND.

34 €/mois dont 20 € financés par la CCCND et 14 € à payer par l'abonné.

Si ce dernier bénéficie de l'APA son reste à charge est ajusté en fonction de l'aide à la Téléalarme accordée par le Département.

L'avis des sommes à payer est transmis par la Trésorerie.

**ANIMATION SOLIDAIRE :****TÉLÉTHON 2020****04 et 05 décembre 2020**

Organisé habituellement par le CCAS en partenariat avec de nombreuses associations diémoises est malheureusement annulé.

Rendez-vous en 2021 !**TRADITIONNELLE FOIRE DE MARS :**

Suite à la COVID-19, le jeu du cochon présent traditionnellement à la Foire et la pressée diémoise permettant le financement de plusieurs actions n'ont pas pu être organisés cette année...

Rendez-vous donc en 2021 !**LA VIE DU CCAS** *Suite***PROJETS À VENIR****SÉNIORS****COLIS DES AINÉS**

La distribution est programmée pour le samedi 12/12/2020

à chaque bénéficiaire âgé de + de 70 ans.

REPAS DES SÉNIORS

En plus du colis, le CCAS organise, pour chaque Diémois âgé de + de 65 ans, **le repas des séniors.**

Il aura lieu **Dimanche 28/02/2021.**

**DIVERSES INFORMATIONS****TRANSPORT SOLIDAIRE :**

Depuis janvier 2019, après un travail entre la CCCND et les CCAS du territoire, la navette de convoyage a été transformée en **TRANSPORT SOLIDAIRE.**

→ **UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL, ADMINISTRATIF OU AUTRE, UNE VISITE CHEZ DES AMIS ?**

Vous pouvez désormais aller où vous le souhaitez sur une des 10 communes de la CCCND.

→ **UN TRAIN À PRENDRE ?**

Un organisme de solidarité à rejoindre (restos du cœur), un rendez-vous au Pôle emploi...?

→ **UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL, UNE VISITE À FAIRE AUPRÈS DE PROCHES HOSPITALISÉS AU MÉDIPÔLE DE BOURGOIN OU À VIENNE ?**

Une bonne manière de vous déplacer ponctuellement en toute autonomie...

Vous pouvez désormais vous inscrire en mairie pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle formule (selon critères d'éligibilité) : Pour 1,50 € le trajet aller, vous pouvez réserver le taxi de votre choix (parmi les taxis mandatés par la CCCND) pour **vous diriger vers l'une de ces 3 zones :**

Zone A : Toutes les communes de la CCCND.

Zone B : Centre administratif St Bonnet à Villefontaine, Gare de St Quentin Fallavier.

Zone C : Médipôle Bourgoin Jallieu ou Vienne.

Ce serait dommage de ne pas l'utiliser... et de perdre cette possibilité !



LA VIE DU CCAS *Suite*

MUTUELLE VILLAGE :

Suite à la mise en place de cette mutuelle village par 8 CCAS du territoire de la CCCND

>> Diémoz - Heyrieux
St Just Chaleyssin - Bonnefamille
Grenay - Oytier st Oblas
Valencin et Roche).

Des permanences régulières sont organisées en Mairie de Diémoz par SOLIMUT

Le 7 décembre de 9h30 à 11h30

Sur le mois de novembre, Solimut a contacté individuellement par téléphone chaque adhérent. Il n'y a donc pas eu de permanence ce mois-là.

JEUNESSE

POUR LES JEUNES DE 3 A 12 ANS

→ **CENTRE DE LOISIRS D'AUTOMNE** : du 19 au 23/10/2020

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes au cours des vacances de la Toussaint : 35 enfants y ont participé sur le thème des SUPER HEROS.

→ **SORTIES DE SKI POUR LES CM2 ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS**

Le CCAS renouvelle sa participation financière pour 3 sorties de ski organisées par la commission scolaire en partenariat avec l'association DSM dont les membres accompagnent les jeunes en Chartreuse afin qu'ils suivent des cours d'initiation au ski dispensés par des moniteurs d'ESF (Ecole de Ski Français).

Elles sont programmées les mercredis

13/01/2021 - 20/01/2021 et 27/01/2021

(mais pourront être décalées en cas d'enneigement insuffisant du site ou annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire).



UN PROJET ASSOCIATIF FORT

La mission première de L'ADMR est de permettre aux familles, aux personnes en difficulté ou démunies de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé, en fonction de leurs attentes ou de leurs besoins. L'ADMR crée, met en place et gère des services d'aide destinés à tous publics.

Les bénévoles sont également présentes pour échanger, et répondre de manière adaptée aux demandes.

CERTIFICATION AFNOR NF SERVICE AUX PERSONNES À DOMICILE

L'association ADMR d'Heyrieux s'est engagée depuis 2013 dans une démarche qualité. Cette démarche s'est concrétisée par l'obtention de la certification NF des services aux personnes à domicile en juillet 2014.

Cette certification est gage de qualité de la gestion de l'association par les bénévoles, mais également gage de qualité des prestations réalisées auprès des bénéficiaires par les salariées d'intervention.

PRÉSENTE SUR LES COMMUNES DE DIÉMOZ, GRENAV, HEYRIEUX, OYTIER ST-OBAS, VALENCIN.

La référence du service à la personne avec plus de 70 ans d'expérience.

→ **Aide et accompagnement.**

→ **Préparation des repas.**

→ **Ménage.**

→ **Courses.**

- 25 salariées d'intervention (aides à domicile, auxiliaires de vie),

- 1 salariée administrative,

- 5 bénévoles dont 1 présidente,

1 vice-présidente, 1 trésorière,

2 chargées dossiers clients,

- 227 clients,

- 26738 heures d'intervention en 2019,

- Dont 3682 heures pour 38 Clients

sur la commune de Diémoz.

Renseignements et contacts :

10, place Paul Doumer - 38540 Heyrieux

04 78 40 58 79 - admrheri@fede38.admr.org

Permanence :

Lundi et vendredi 9h30 à 12h30 et mardi de 15h à 18h.



COMMISSION URBANISME

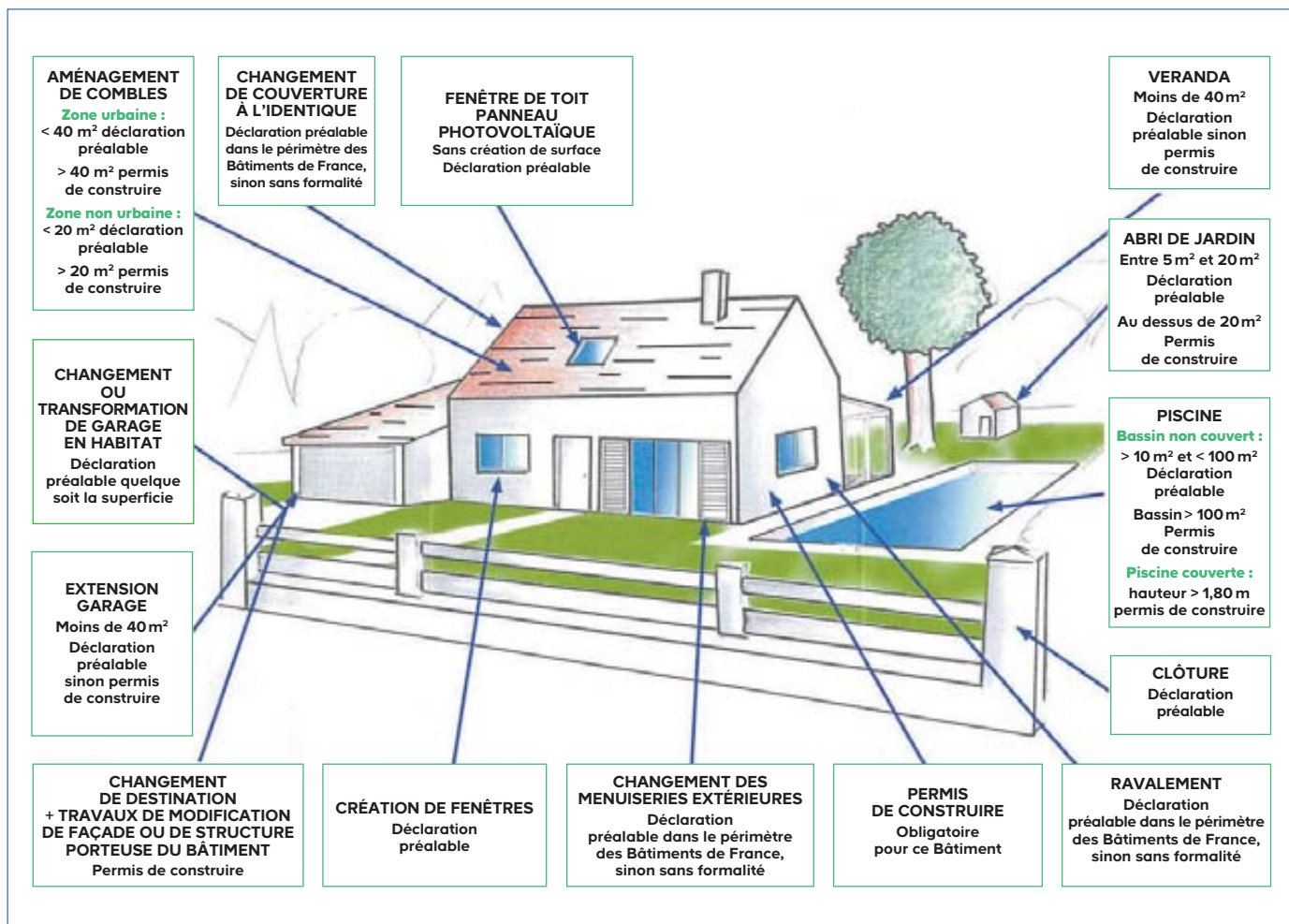


Nous republions ce document suite aux nombreuses questions des Diémois lors de leur demande de travaux.

MAIRIE DE DIÉMOZ
Service
URBANISME

urbanisme@mairie-diemoz.fr

Permanences tous les Mardis
de 8h à 12h et de 14h à 18h



ALAIN MOUSSIER

Peinture
Tapiserie
Décoration
Pose de revêtements sols/murs

8 Rue Mein Soleil
38790 Diémoz



Tél : 04 72 70 89 74
Port : 06 30 62 01 93

N° siret 478 314 404 000111



**Carrefour
contact
DIEMOZ**

7h-20h dimanche de 8h à 12h30
Carburant 24/24 - Boucherie - Pain
Tél. 04 72 70 52 74



COMMÉMORATION 8 MAI 2020



Le 8 mai 2020 a été commémoré de façon très particulière. En effet, seulement 6 personnes avaient le droit de participer à cette manifestation, crise sanitaire oblige. Recueillement, discours et minute de silence étaient de rigueur.



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Le samedi 5 septembre a eu lieu le forum des associations 2020. Une trentaine d'associations étaient présentes. La commission "vie associative" et le comité des fêtes ont permis d'organiser la journée pour accueillir visiteurs et bénévoles. Malgré les contraintes imposées par cette crise sanitaire, la fréquentation a été importante.

L'année 2020 ne restera pas dans les annales, cette pandémie de la Covid 19 a impacté pratiquement 100 % de nos associations.

L'objectif d'une association est de réunir des personnes volontaires pour partager des activités communes. Avec la même passion, quoi de plus agréable que de pratiquer un sport, quoi de plus agréable que de pratiquer un loisir ou quoi de plus agréable de participer à des activités culturelles.

Toutes ces manifestations créent un lien entre toutes les générations avec beaucoup de moments de convivialité. Hélas le confinement a isolé tous les adhérents et a empêché les retrouvailles.

Espérons que l'année 2021 se passera dans de meilleures conditions.

Nous établissons le calendrier des fêtes pour l'année 2021 avec l'espoir que la Covid nous oublie et nous allons en début d'année refaire la plaquette de la vie associative.

Gageons que cette nouvelle saison nous apporte beaucoup de joie et de satisfaction dans nos activités.

Bon courage à toutes et à tous.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Y. Sayer

Rapporteur commission vie associative



AEROK MEDITATION



MIEUX-ÊTRE

Cultiver des pensées positives

En cette période très particulière il est important de cultiver des pensées positives. Nos pensées ne sont pas la réalité, elles sont simplement nos perceptions. Nous avons le pouvoir de les transformer, sans nier les drames de la vie ou les dangers potentiels.

Penser positif permet de minimiser l'idée du pire et de se projeter dans l'avenir. L'inconscient assimile ce qui est simple et direct, il vit au présent et comprend mal les négations.

Proscrivez donc les "je ne veux pas... ou je ne dois pas..." mais dites "je vais réussir, je suis en bonne santé et je veux y rester..." Evacuez la négativité superflue en repérant les situations génératrices de pensées négatives (retard du train, longue file d'attente, réponse sèche d'un collègue...) en pratiquant une profonde respiration abdominale dix fois de suite.

Ainsi nettoyé, votre cerveau sera ouvert à ce qui va bien. Des pensées positives surgissent parfois, sans que l'on sache bien les formuler. Ne les laissez pas passer, elles vont germer et grandir en vous. La bienveillance et la bienveillance sont un accélérateur de pensées positives. L'optimiste considère que s'il réussit, c'est grâce à ses efforts et ses qualités, et que s'il échoue, il a des circonstances atténuantes.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 18 septembre dans la salle des jeunes. Nous avons fait le bilan de l'année écoulée, année qui a été écourtée à cause de cette épidémie. Mais pendant le confinement et



jusqu'à fin juin nous avons pu continuer à pratiquer grâce aux enregistrements sur WE TRANSFER que Joëlle nous a envoyés par mail chaque semaine.

Les membres du bureau ont été élus à l'unanimité.

Pour cette nouvelle saison 2020/2021 nous avons limité le nombre de participant(e)s en ne prenant pas de nouvelles adhésions.

Les cours sont assurés par Joëlle BISMUTH en toute convivialité, le mardi de 17h15 à 18h30 et de 19h à 20h15, dans la salle de Danse derrière la halle marchande.

À méditer :

"Soyez vous-même, les autres sont déjà pris".

Oscar WILDE.

CGM

PLOMBERIE



- ▶ Plomberie
- ▶ Sanitaire
- ▶ Installation
- ▶ Dépannage 24/24 - 7/7

Fabien MARCO

Rue des Michaudières - 38790 Diémoz
fabien.marco@yahoo.fr

07 89 63 04 83

**DEVIS
GRATUIT**





ART et CULTURE DE DIÉMOZ

NOUVELLE SAISON



Un nouveau programme pour Art et Culture

Composition du nouveau bureau d'Art et Culture pour 2020/2021 :

- > Présidente : Arlette OLANIER
- > Vice-présidente : Mireille NAQUIN
- > Secrétaire : Gisèle SCHNEIDER
- > Secrétaire adjointe : Maryse LORITE
- > Trésorier : Maurice ROBERT
- > Trésorière adjointe : Dominique CHANEL
- > Membres du bureau :
Viviane GONCALVES, Andrée POUZET

Malgré une longue interruption de nos sorties (près de six mois), une nouvelle saison culturelle commence.

La crise sanitaire que nous subissons nous contraint à envisager des choix différents par rapport aux autres années et à nous réinventer.

Nous avons décidé de privilégier des sorties dans des lieux de proximité que ce soit des sorties théâtre, danse, musique mais aussi des musées (notre région en possède de nombreux et très diversifiés) ou des visites de sites.

Quelques sorties prévues ce trimestre : le festival d'humour de Vienne, journée découverte de la vieille ville de Roussillon et de son château, visite guidée au musée Gallo-romain de Saint Romain en Gal, "Le Boléro de Ravel" au théâtre Jean Vilar à Bourgoin ou encore le ballet du Capitole à la maison de la Danse à Lyon.



Il nous paraît fondamental de nous distraire, de nous cultiver, de partager des moments conviviaux. Cela est dans la continuité de l'objectif de notre association.

Si vous avez envie de vous évader, de découvrir de nouveaux sites ou musées, de rencontrer et d'échanger avec d'autres, alors n'hésitez pas : venez nous rejoindre.

Nous renouvelons cette année la proposition d'une sortie aux non adhérents au cours du dernier trimestre 2020 au "tarif adhérent".

Venez faire un essai !

Comment nous rencontrer :

Permanences : les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois de 18h30 à 19h30 à la Salle Intergénérationnelle rue du Stade DIÉMOZ.

Le bureau d'Art et Culture vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Arlette



BASKET CLUB DE DIÉMOZ



QUOI DE NEUF

Quoi de neuf à Basket land ?

“Nous sommes dans un monde où les expériences à vivre ensemble deviennent de plus en plus rares”. Ce qui rend le sport collectif encore plus précieux... et, en ce moment, ce sont les exigences sanitaires qui raréfient les expériences à vivre ensemble.

Malgré ça, le Basket club sous la houlette de Fabienne a repris la saison fin août par des entrainements pour les “volontaires” “Tous les gamins”, respectant les règles sanitaires, étaient très heureux de pouvoir enfin se dépenser dans leur sport favori, et surtout de pouvoir se retrouver en équipe.

En Septembre les U 13 filles avec leurs coachs Maëlle et Antoine, les U13 Garçons avec leur coach Christophe, les Séniors filles, tous les U, les OTM “officiels table de marque”, et les loisirs **ont repris le chemin du Hall des Sports diémois.**

Certains matchs ont pu se faire sous l'égide des impératifs sanitaires du Comité de l'Isère.

Toutes les équipes ont représenté fièrement les couleurs de notre village : bravo à elles.

Pour l'avenir proche, Covid oblige, pas de fête de la courge, ni de soirée moules frites.

Restons positif : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin, alors...



Nous offrons un **Arbre de Noël pour les jeunes basketteurs le 19 Décembre...** et comme d'hab' le Basket Club se multiplie.

Des preuves : les 5 et 12 Décembre de 10h à 12h... Vente de Sapins de Noël, avec notre partenaire les ETS Frandon Père et Fils devant la salle G. Rey... et le 31 Janvier 2021 toujours devant la salle G.Rey nous vous proposerons nos traditionnelles lasagnes à emporter.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à ces initiatives en partenariat avec des entreprises locales dont une installée à Diémoz depuis fin des années 60... Sincèrement nous vous souhaitons, à toutes et à tous le meilleur pour la fin de cette année et puis...

“Mais enfin l'éloignement peut être efficace. Le désir, l'appétit de nous revoir finissent par renaître dans le cœur qui actuellement nous méconnaît. Seulement il y faut du temps”.

(A l'ombre des jeunes filles en fleurs... M.Proust). Nimbus...





Les CALIGAË DE DIÉMOZ

RANDONNÉES - SORTIES



Notre association de randonnée pédestre "Les Caligae" poursuit son chemin...

Après une saison très perturbée. Tout d'abord, la neige de mi-novembre, qui a entraîné la chute de nombreux arbres, nous a privés de balades en forêt pendant plusieurs semaines. Ensuite, à cause du confinement, puis de la limitation des regroupements, toutes les randonnées ont été suspendues de la mi-mars jusqu'à fin juin.

Nous avons quand même pu participer à un séjour d'une semaine de randonnées à Noirmoutier (du 27 juin au 4 juillet) qui avait été réservé depuis plus d'un an. Mais nous avons été dans l'incertitude jusqu'au dernier moment !

Les 27 personnes présentes à ce séjour en gardent un très bon souvenir, merci à Marie-Thérèse pour l'organisation de cette escapade bienvenue !

La nouvelle saison (2020-2021) a commencé par notre assemblée générale le 5 septembre. Il a fallu limiter le nombre des participants à 1 adhérent par famille pour ne pas dépasser les 40 personnes autorisées.

Deux bénévoles ont quitté le bureau des Caligae cette année : un grand merci à **Josette Terzian et à Marie-Thérèse Neple pour leur dévouement et tout le travail accompli au sein de l'association pendant de nombreuses années.**

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler deux de nos manifestations de début de saison : la randonnée pour "Princesse Léana" en septembre et la randonnée semi-nocturne suivie de la fameuse choucroute en octobre.

La cotisation pour l'année est inchangée : **30€ pour**



une personne et 55€ pour deux personnes de la même famille. Pour cette modique somme, vous pouvez marcher tous les lundis après-midi ainsi que, en moyenne, deux fois par mois, le samedi ou le dimanche à la journée. En outre, trois séjours de randonnées de 3-4 jours sont organisés.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter notre site internet :

<http://les.caligae.diemoz.free.fr/>

Rappelons que chaque lundi, deux randonnées sont proposées :

> Une de 6-8 km. > Une autre de 10-13 km.

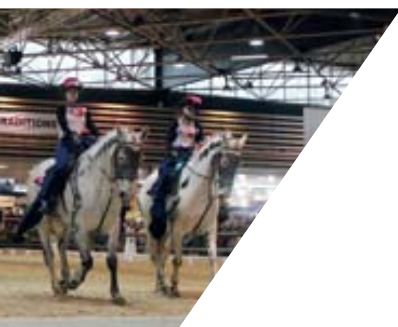
Rendez-vous à 13h15 pour le grand parcours ou à 13h45 pour le petit parcours, place de la mairie à Diémoz. **Vous pouvez venir faire un essai.**

Au début du mois d'octobre, nous avons eu la tristesse de perdre un de nos adhérents : René Noally.

Membre des Caligae depuis 2003, René avait rejoint le bureau de l'association en 2012.

Il participait activement aux manifestations et était impliqué dans de nombreuses associations communales ; il aimait la randonnée mais aussi la convivialité, le partage d'un bon repas... c'était un "bon vivant" comme on dit. A sa famille, les Caligae présentent leurs sincères condoléances.





CAVALIERS DES BRUYÈRES



SPORT ÉQUESTRE

Nouvelle saison

L'association des Cavaliers des Bruyères a pour but de soutenir les cavaliers dans leurs projets équestres.

Ainsi, elle propose des actions tout au long de l'année afin de récolter des fonds, dont les adhérents bénéficient ensuite sous forme d'une subvention annuelle, qui permet aux plus novices de découvrir la compétition, à d'autres de participer à un stage proposé par le Poney-Club ou avec un cavalier professionnel qui intervient dans la structure.

L'association soutient aussi les plus confirmés qui prennent part chaque année à des compétitions de grande envergure (régionales, nationales et même internationales) sans oublier les cavaliers loisirs qui vont sillonner les chemins de randonnée ou font des stages de travail du cheval en extérieur.

Une nouvelle saison vient de démarrer, porteuse de l'espoir d'un retour au plus vite à la normalité.

La saison écoulée a été fortement marquée par la COVID, le confinement a très rudement impacté le club qui a dû fermer ses portes mais dont les charges n'ont pas diminué.

L'équipe du Poney-Club a été formidable pour gérer ces longues semaines, s'occuper de toute la cavalerie club et des chevaux de propriétaires.

L'ensemble des adhérents de l'association a souhaité soutenir notre club et tous ont renoncé à leur subvention pour consacrer les fonds de l'association au paiement d'une facture de foin. La cagnotte Leetchi qui a également été créée a aussi contribué à cette bouffée d'oxygène pour le club.

Cette solidarité naturelle reflète l'ambiance de la structure !

Cette nouvelle année commence bien, avec de nouveaux adhérents qui se joignent à cette aventure.

- **Journée Boudin**
- Samedi 30 janvier 2021
- **Ventes de brioches**
- Du mercredi 10 mars au mercredi 24 mars 2021
- **Remise des brioches**
- Samedi 27 mars - Samedi 3 avril
- Mercredi 31 mars - Mercredi 7 avril
- **Vente Cari Poulet lors du concours**
- Dimanche 16 mai



Saison 2019 - 2020

Les faits marquants de la saison :

- > L'association a soutenu plus de **40 adhérents**.
- > Trois équipes Carrousel qualifiées pour la finale à EquitaLyon, ce qui représente pas moins de **18 couples cavaliers/chevaux**.
- > Parmi les actions menées par l'association (vente de brioches, soirée mexicaine, vente de porte-clés en cuir au logo du PCB), la création de chaussettes au logo du club pour équiper petits et grands !
- > L'association a soutenu le club, rudement impacté par la COVID, en acquittant une facture de foin sur ses fonds propres et en créant une cagnotte Leetchi.

Le maître mot de l'année : SOLIDARITE !

Tous les ans, nos cavaliers portent les couleurs de Diémoz au niveau régional, national et sur des concours internationaux !



CLUB des CHIFFRES & DES LETTRES



MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

Rendez-vous tous les lundis

C'est avec plaisir et soulagement que nous avons pu reprendre nos réunions tous les lundis de 14 heures à 18 heures dans la salle Intergénérationnelle de Diémoz.

Nous nous réunissons dans le respect des mesures exigées en ces temps de pandémie. Port du masque et distanciation sociale. La salle mise à notre disposition est vaste et nous pouvons aisément nous installer loin les uns des autres.

Nous n'avons, en revanche pas pu reprendre nos tournois amicaux avec les clubs de Bourgoin (38) et Magland (73), pour cause de pandémie.

ENEZ NOUS REJOINDRE POUR
STIMULER VOS NEURONES,
ET PARTAGER AVEC NOUS UN
MOMENT DE PURE CONVIVIALITÉ.

ophedile@gmail.com

jocelyne.lapp@orange.fr

gjsermet@orange.fr

JORDAN Père et Fils

Travaux Paysagers

- Création - Entretien - Aménagement
- Professionnels - Particuliers
- Maçonnerie paysagère
- Terrassement - VRD

04 74 92 87 65

38890 Saint-Chef

38390 Bouvesse-Quirieu jordan@travauxpaysagers.fr



LA CHORALE DE DIÉMOZ

RICHESSE DES ÉCHANGES



Que d'imprévus pour la chorale !

La neige en novembre et ses coupures d'électricité, la covid-19, son confinement et ses restrictions... sont venus perturber nos activités, nos répétitions, nos concerts, nos rencontres...

Nous annulons les stages de chants et le concert à Dardilly, le concert de Diémoz et le concert de Vaulx-Milieu. Nous vivons, plus ou moins avec peur, isolement, pessimisme, cette vague sanitaire inattendue.

Mais nous trouvons les moyens de communiquer ou de chanter ! Pendant le confinement, création d'un "zoom" par notre chef de chœur à Lyon. Dès le déconfinement, en juin, répétitions privées dans les garages des choristes. Et, même, le 30 juin, pique-nique à l'extérieur dans un cadre magnifique !

REPAS CHANTANT

Tout était prévu pour le repas chantant du 22 novembre 2019, sauf la neige... Quelle chance d'ouvrir la "Guinguette de Soyé Bô les Filles" ce dimanche 9 février 2020 !

Les choristes et Florian ressortent les canotiers pour servir le "repas des mariniers" à leurs familles et amis qui sont là aussi pour chanter.



CONCERT À MIONS

C'est dans l'église de Mions, le 21 décembre 2019, que nous sommes invités, avec la chorale de "Valen'chœur", pour donner un concert au profit de la lutte contre la mucoviscidose.



VOYAGE EN SUISSE

Nous sommes reçus, chorale, conjoints, familles, amis, dans un chalet d'alpage que Denise a réservé pour le week-end des 3 et 4 octobre 2020.

Notre but est de découvrir cette belle région de Gruyère et surtout de rencontrer amicalement, et pour la première fois, le "Chœur de Candy". Malgré les fortes pluies, la neige et le froid, le soleil brille comme par miracle pour les randonnées prévues au Moléson le samedi après-midi, et sur le sentier des sculptures à la tronçonneuse le dimanche matin.

La veillée de chants et de contes, les spécialités culinaires tels la fondue et le repas de la Bénichon, le concert du chœur d'hommes nous racontent et nous chantent les traditions et les légendes du pays.

Nous repartons ravis de ces journées d'amitiés avec l'assurance et la joie de recevoir très prochainement à Diémoz le "Chœur d'hommes de Candy" !



LA CHORALE DE DIEMOZ - Suite

Projets 2021

Espérons que les conditions sanitaires nous permettront de réaliser en 2021, à Diémoz, notre repas chantant de février, notre concert de juin et le week-end de rencontre avec la chorale suisse le "Chœur de Candy" en octobre !



LE CLUB DE L'AMITIÉ DE DIEMOZ



MOMENTS DE PARTAGE

Nouveau programme

Comme tous les clubs, lors du confinement, le club de l'amitié a dû être fermé et par conséquent les festivités de celui-ci arrêtées.

Nous avons repris en septembre les traditionnelles parties de belotes, tarot... tous les jeudis après-midi, avec toutes les sécurités sanitaires indispensables (distanciation, gel hydro-alcoolique, masques et utilisation de verres jetables).

Un nouveau programme sera proposé pour l'année 2021 à la mairie à l'appréciation de celle-ci, vis-à-vis des autres clubs.

En espérant pour tous que les activités puissent reprendre un cours normal pour l'année 2021.

Nous vous souhaitons santé à tous et si le cœur vous en dit de venir nous rejoindre dans un premier temps les jeudis après-midi pour un bon moment de détente.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Mme Châtain présidente du club au :

04 78 96 20 62

ou Mr Bonhomme secrétaire au :

06 70 48 32 40





COMITÉ des FÊTES DE DIÉMOZ



CONVIVIALITÉ PARTAGÉE

2020, année perturbée et triste qui a vu la suppression de plusieurs manifestations pour le Comité des Fêtes

La cueillette des œufs de Pâques et la vente dégustation des diots frites.

Deux rendez vous particulièrement appréciés des enfants et parents.

Heureusement notre repas dansant La Jambalaya de février a été un moment fort apprécié des 160 convives qui se sont régalés avec cette spécialité culinaire originaire de Louisiane. Notre Dj a su créer une super ambiance pour que chacun se retrouve sur la piste de danse.



Après une période de confinement, quel plaisir de se retrouver au Forum des Associations de septembre.

Les membres du Comité des Fêtes ont offert à toutes les associations présentes le désormais traditionnel "café du Forum" pendant leurs installations.

Pour marquer cette fin d'année 2020, nous avons prévu en décembre une soirée "les chants traditionnels d'Ukraine" par Le chœur ukrainien DOUDARYK de Villeurbanne. Malheureusement nous reportons cette nouvelle manifestation en novembre 2021.

Pour l'année 2021 :

Nous vous proposons un programme varié de manifestations avec notamment deux temps forts.

→ Nous fêterons les "5 ans du Comité des Fêtes" lors de notre soirée repas dansant (soirée à thème !) **le samedi 13 mars.**

Ce ne sera peut-être plus la Jambalaya mais, une autre spécialité. Nous avons plusieurs idées tout autant délicieuses. En tout cas l'ambiance sera au rendez-vous et **nous vous attendons nombreux pour fêter nos 5 ans.**

→ La cueillette des œufs de Pâques se déroulera le dimanche matin 4 avril 2021.

Nous avons lancé le projet de **faire venir un artiste peintre "graffeur"** qui crée et expose sur Lyon. L'objectif est de **peindre une fresque de grande dimension** (5x3 mètres) colorée et moderne, qui sera en 3 parties démontables pour la réutiliser lors de manifestations.

→ Participation au Forum des associations en septembre avec une buvette et une restauration beaucoup plus conséquente qu'en 2020 (contrainte crise sanitaire).

→ Spectacle cabaret "Poussières d'Étoiles" : la troupe se produira pour la première fois à Diémoz et vous donne rendez-vous pour un show unique le samedi 2 octobre 2021. Du chant, de la danse, de la magie.

L'association "Poussières d'Étoiles" a pour objectif d'aider des associations qui interviennent au sein des hôpitaux où résident malheureusement des enfants. Dans cet univers triste, la musique par exemple les aide moralement à combattre leurs maladies.

Venez contribuer à les aider dans leur combat pour améliorer le quotidien des enfants en milieu hospitalier.

Alors on compte sur vous car si la salle est bien remplie nous aurons réussi.

Pour suivre l'actualité du Comité des Fêtes,

2 sites sont à consulter :

→ comitedesfetesdiemoz.free

→ et notre page facebook.

Nous accueillons avec grand plaisir tous nouveaux membres dans notre équipe pour partager cette belle aventure humaine.



LES COPAINS DE LA GORDINI



PASSION ET PARTAGE

Rencontre avec le célèbre pilote de rallye **JEAN RAGNOTTI** à Epoqu'auto LYON

Rien ne se fait sans passion !

Pour "les copains de la Gordini", malgré cette année 2020 marquée par la covid, et à l'image de nos moteurs, l'association n'est pas restée endormie.

Nous avons accueilli de nouveaux adhérents avec les véhicules suivants : **Renault 17 Gordini** et **Alpine 1600 S**, ainsi qu'une **Renault 12 Gordini** avec restauration totale.

Notre exposition/rassemblement à Diémoz est programmée le 13 juin 2021.

Nous vous préparons une belle journée sur le parking de la salle Gabriel Rey.

Nous ne pourrions malheureusement pas être au rendez-vous d' Epoqu'auto LYON en 2020 qui a été annulé, mais pour le prochain les 5, 6 et 7 novembre 2021 afin d'apprécier toutes ces belles autos.



Composition du bureau

- **Président** : Jean-Pierre LEGAS
- **Vice-Président** : Gilles MIGLIORATI
- **Secrétaire** : Philippe SAEZ
- **Trésorier** : Jean-Michel VIRETON
- **Communication** : Gerard MIGLIORATI

Bar, Restaurant
Le Moulin des Bouvières
 Cuisine traditionnelle, traiteur et plats à emporter



Ouvert du lundi au dimanche midi,
 vendredi et samedi, le soir
 et sur réservation du lundi au jeudi.

04 72 71 04 25
 2, rue Comberousse - 38790 DIEMOZ - (Parking)
 locatelli-davy0776@orange.fr

SARL PELLETT
 Agréé QUALIGAZ



ZINGUERIE-SANITAIRE
 ADOUCISSEUR D'EAU-CLIMATISATION
 ENERGIE RENOUVELABLE/GEOTHERMIE/SOLAIRE
 CHAUDIERE A GRANULES- POELE A BOIS

38790 DIEMOZ
 TEL. : 04 78 96 21 75
 E-mail : sarl.pellet@orange.fr





DANS'ATTITUDE DE DIÉMOZ

DANS'ATTITUDE
DIÉMOZ

CLASSIQUE ET MODERNE

Modern' Jazz

Le stage organisé fin août sous la halle marchande s'est bien passé, même s'il n'est pas facile de danser en baskets sur du bitume.

Il a permis de reprendre contact avec les enfants privés de cours pour cause Covid.

Une vingtaine d'élèves répartie en 2 groupes ont pu suivre cette remise en condition. Début septembre, les danseuses ont été ravies de retrouver leurs chaussons et leur salle.

Toutes les conditions sanitaires respectées.

Odile assure 3 cours le lundi :

- son 1^{er} cours compte 12 élèves
- Le 2^{ème} en rassemble 14 élèves
- 9 enfants suivent l'initiation classique.

Amélie assure 3 cours le vendredi :

- 17h à 18h jazz pour enfants du "primaire" - 8 élèves
- 18h à 19h30 jazz pour les enfants du "collège" - 5 élèves
- 19h30 à 21h jazz cabaret "ados - adultes" - 11 élèves

Le cours de Zumba ados - adultes après 21h a été supprimé faute de participants.

Nous espérons pouvoir conduire nos plus jeunes élèves, en association avec le Modern' Jazz St Just Chaleyssin au cirque "J'Imagine" le 19 décembre, et de pouvoir faire notre gala en juin.

Restons positifs. Bonne fin d'année à tous.



DIEM'SPORTITUDE BIEN-ÊTRE



CARDIO & RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Une saison sportive sous un nouveau jour

Pour commencer, nous tenions à vous informer que le nom de notre association a été modifié : nous voilà maintenant connu sous le nom de "Diem' Sportitude".

Nos activités sportives - dispensées au gymnase Gabriel Rey - basées sur le bien être par la pratique du cardio et du renforcement musculaire avec le cross fitness le lundi de 19h45 à 20h45 ou par le renforcement des muscles profonds avec le pilate le lundi soir de 20h45 à 21h45 se poursuivent avec notre dévouée coach Nathalie Thomas dans le respect des règles sanitaires fixées par le protocole.

Au vu de la conjoncture sanitaire actuelle, la pratique du Top Body Challenge (TBC) n'est pas dispensée exceptionnellement. Nous espérons retrouver rapidement notre dynamique et chaleureuse coach Audrey Redcent au côté de nos adhérents.

Ravies de contribuer au dynamisme associatif de notre village, nous tenons à remercier nos chers adhérents et adhérentes pour leur fidélité, leur curiosité et leur confiance accordées.

Diem' Sportivement.

→ Les membres du bureau :

Cathie Coloma, Fabienne Antolinos, Zvezdana Lazarevic et notre présidente Isabelle Navarro.



PAYAUD
S.a.s.

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR | RÉNOVATION ET EXTENSION

Maçonnerie | Charpente | Carrelage | Pose Menuiserie | Isolation/Placo

Tél. **04 78 96 36 00**

Mail : payaud@orange.fr

Web : maconneriegenerale-payaud.fr

253, chemin de Bramfaim
38540 VALENCIN



DIÉMOZ COMPÉTITION



DES PODIUMS

Saison 2020 une année blanche

La saison 2020 pour Diémoz Compétition est une année blanche, il n'y a pas eu de courses Auto cross. Laurent, notre champion de France 2019 garde son titre et repartira avec le N°1 en 2021.

Pour en arriver à ce résultat, c'est un choix fait en 2016 qui porte ses fruits : Laurent change de catégorie en auto cross, (après la Clio R.S, la 206, et la BMW qui en 4 roues motrices, développait 400 CV pour 1100 kg) il choisit le super buggy.

Catégorie reine de la discipline "les formules 1 de la terre" capable d'accélérer plus vite qu'une formule 1, moins de 3.5 secondes de 0 à 100 km/h.

Ces machines sont équipées, pour certaines de moteurs issus de la production auto, limités à 4 litres de cylindrée et maxi 400 CV pour un poids mini de 680 kg.

Ces super buggy peuvent aussi être équipés de 2 moteurs de moto de 1000 cm³, c'est l'option choisie par Laurent : 2 YAMAHA GSXR 1000, développant 380 CV pour 680 kg.



Dans cette catégorie ce sont 40 pilotes, qui disputent le titre chaque saison,

→ en 2016 pour la première année, Laurent se classe 9^{ème}, 2017 6^{ème}, 2018 4^{ème}, pour atteindre le sommet du podium soit le titre de champion de France en 2019, lors de la dernière course à Faleyras (33).

Une saison 2019 au cours de laquelle, sur 11 courses, **il réalise 7 podiums** : avec 1 victoire, 4 "deuxième place", 2 "troisième place".

Roger Jacquier.
Diémoz Compétition.

Laurent s'engage dans le championnat de France accompagné de son épouse, ses enfants et son équipe d'assistance, pour 11 courses par an, représentent pas moins de 15000 km à parcourir durant la saison.

- 1^{er} round Mauron (Morbihan).
- 2^{ème} : Saint Junien (Haute-Vienne).
- 3^{ème} : St Vincent des Landes (Loire-Atlantique).
- 4^{ème} : Elne (Pyrénées Orientales).
- 5^{ème} : Bourges (Cher).
- 6^{ème} : Aydie (Pyrénées-Atlantiques).
- 7^{ème} : 1^{ère} Manche européenne à St Georges de Montaigu (Vendée).
- 8^{ème} : Is sur Tille (Côte-Dore).
- 9^{ème} : Steinbourg (Bas-Rhin).
- 10^{ème} : 2^{ème} Manche européenne à St-Igny-de-Vers (Rhône) et la dernière à Faleyras (Gironde).

ISOFLON

19 Z.A. GRANGE NEUVE, DIÉMOZ

Rénovation de tous revêtements anti adhésifs de vos casseroles, plats et ustensiles sous 48 h

Tel : 04.78.96.22.37

ISOFLON



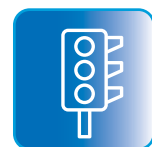
ÉCLAIRAGE PUBLIC

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



ILLUMINATIONS FESTIVES

ÉQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

Siège Social : ENTREPRISE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

Tél. : 04 74 57 78 99 - Fax : 04 74 85 94 98

Centre de travaux : Rue de l'Avenir - 38150 CHANAS

Tél. : 04 74 15 07 10 - Fax : 04 74 15 07 14



SKI MONTAGNE DE DIÉMOZ



MOMENTS INOUBLIABLES

Saison tronquée

Pour Diémoz Ski Montagne, la saison d'hiver s'est prématurément achevée avec le confinement et nous n'avons pas fait notre séjour raquettes de 5 jours à Névache.

La saison d'été a commencé avec 1 mois et demi de retard à cause de la COVID et certains refuges étant fermés, notre tour de 5 jours prévu au mois d'août dans le Mercantour s'est transformé en un séjour dans un gîte dans le Champsaur.

Nous avons pu faire 5 randonnées pour découvrir cette belle région :

- > Vieux Chaillol 3163 m, > Pic de Tourond 2743 m,
- > Les Aiguilles de Famourou, > L'Arche double 2265 m.
- > Les lacs de Crupillouse 2650 m,
- > Le Pic de Parière 3076 m,

Le reste de l'année, les sorties se font sur 1, 2, 3 ou 5 jours, et nous avons proposé un total de 18 jours de raquettes et 41 jours de randonnées pédestres, en alternance une semaine le jeudi et une semaine le dimanche.

Pour la 1^{ère} fois depuis sa création notre foire aux skis a dû être annulée pour des raisons sanitaires.

Le calendrier des sorties 2020-2021 est disponible sur notre site internet :

www.diemozskimontagne.fr

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter :

- Yves AUSSERT **04 78 96 28 07**
06 38 04 92 51





LES ÉCHEVETTES POINTS DE CROIX

OUVRAGES ET CRÉATIONS

De fil en aiguille

Nous voilà revenues à nos travaux après 6 mois d'arrêt confinement, vacances. Avec toutes les précautions, nous nous retrouvons le vendredi matin de 8h30 à 11h30 dans la salle intergénérationnelle, broderie, point de croix, crochet, tricot etc...

Suite à cet arrêt prolongé nous avons repoussé notre exposition de 1 an.

Ce sera en 2022 le temps d'avancer nos travaux.

Si vous voulez nous rejoindre venez nous voir ou téléphoner au :

- 04 78 96 22 61 - Présidente Janin Mireille
- 04 78 96 21 26 - Secrétaire Revel Michelle



Ent. SAUGEY S.A.S
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE

**Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements - Rénovations - Magasins**

41, rue Centrale - 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04 74 97 41 04 - Télécopie : 04 74 97 82 66

e-mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com





LES FILLES DE LUMIÈRE DE DIÉMOZ



ANIMATIONS - SPECTACLES

Année particulière

Les Filles de Lumière, comme toutes les associations, ont vu nombre de leurs manifestations annulées ou impossibles à assurer vu le contexte sanitaire.

Cet été, elles ont pu faire quelques animations en extérieur ; entre autres, elles ont accueilli l'arrivée du Tour de l'Ain.

Ce qui est sûr, ce qui les afflige le plus, c'est d'avoir dû abandonner leur spectacle du 24 octobre à Diémoz; il avait pour thème "la bulle" sous toutes ses formes.

Elles pensaient pouvoir reprendre contact avec leurs fidèles spectateurs en leur proposant des parts de cassoulet à emporter ; mais la sagesse, vu les contraintes sanitaires, leur a fait renoncer à ce projet.

Elles espèrent pouvoir présenter ce spectacle au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Mais qui sait de quoi demain sera fait ?

En tous les cas, elles souhaitent de tout cœur pouvoir se produire en octobre comme chaque année à Diémoz.

Prenez bien soin de vous, unissons nos efforts sans rechigner, quoiqu'il nous en coûte, afin de retrouver au plus vite notre vie d'avant.



Prenez la bonne route

Dumas, une des marques Spie batignolles experte en infrastructures routières

spie batignolles / dumas

www.spiebatignolles.fr VIENNE - T. 04.74.31.70.28 - contact.dumas@spiebatignolles.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



ENTRETIEN MUSCULAIRE

Nombreux cours hebdomadaires

Lundi 14 septembre nous avons repris le chemin de la salle polyvalente Gabriel Rey, et c'est reparti pour une nouvelle saison d'entretien musculaire.

Deux cours d'essai sont offerts pour toute personne qui désire tester la gymnastique volontaire.

Au cours de la semaine chacun peut faire le choix des horaires et des jours :

- Renforcement musculaire le lundi de 14h à 15h animé par Patricia,
- Le mardi de 14h à 15h animé par Béatrice, cours tonique et ludique destiné aux Séniors, entretien des articulations, des neurones avec des exercices de mémorisation bénéfiques au quotidien, postures qui aident à renforcer l'équilibre,
- Renforcement abdos/fessiers le mercredi de 18h30 à 19h30 animé par Patricia,
- Suivi du cardio training de 19h30 à 20h30 animé par Yann,
- Et enfin le jeudi de 19h30 à 20h30 BODY and MIND animé par Béatrice,
- Les enfants de 6 à 8 ans ont leur cours de ZUMBA KIDS animé par Nathalie le mardi de 16h45 à 17h45,
- Mélanie anime le cours d'EVEIL SPORTIF pour les 3/5 ans de 16h45 à 17h45.



La Gymnastique Volontaire organise 2 vides greniers dans la saison, qui ont pour but de rester sur un prix de cotisation stable et abordable.

Le prochain vide grenier se tiendra le dimanche 6 décembre s'il n'y a pas de restrictions sanitaires à cause de l'épidémie de COVID.

Dates à retenir pour cette nouvelle saison :

Dimanche 6 décembre 2020 et samedi 1^{er} mai 2021 à la salle polyvalente Gabriel REY ou sur le parking s'il fait beau !

Pensez à réserver votre emplacement auprès de Sonia FAYE.

Le bureau de la GV.





GYMNASTIQUE DIÉMOISE

ARTISTIQUE - RYTHMIQUE



Du loisir à la compétition

Le Club Gymnastique Diémois est affilié à l'UFOLEP. Il dispose de 3 entraîneurs diplômés en Gymnastique Artistique, d'un entraîneur de Gymnastique Rythmique, d'un coach sportif et de 2 aides entraîneurs.

L'Association accueille vos enfants à partir de 3 ans.

Elle a pour but de créer une dynamique sportive et d'encourager les ambitions sportives de chacun.

Notre club est constitué uniquement de bénévoles.

Il se veut avant tout amical et convivial. Il est tourné vers le loisir mais aussi vers la compétition jusqu'au niveau national, mais, n'a pas pour but l'élitisme.

Cette année nous avons été contraints de réduire la voilure en ne reprenant pas de nouveaux adhérents par manque de créneaux horaires.

Nous sommes, pour la saison 2020-2021, 84 licenciés de 4 à 18 ans.

Pour la Gymnastique Artistique, au saut de cheval, aux barres asymétriques, à la poutre et au sol à raison de 1h30 par semaine pour les plus jeunes et jusqu'à 6h30

par semaine pour les gymnastes confirmées (en compétition).

Cette année, nous avons 4 équipes en compétition, 1 groupe de Parcours Pré-Poussins, 1 groupe de loisir élémentaire, 1 groupe de loisir ados.

La Gymnastique Rythmique, pour la 3^{ème} année, se compose de 3 groupes afin d'élargir la diversification du tissu associatif de Diémoz : à savoir 1 groupe de débutantes 2014, 1 groupe d'intermédiaires 2012-2013 et 1 groupe de confirmées 2011 et avant. Depuis septembre, les enfants à partir de 6 ans découvrent, se perfectionnent au ruban, cerceau, ballon, corde et massues. Pour tous, les entraînements ont lieu à la salle Gabriel Rey.

Le bureau :

- **Président :** Mr Coiraton Nicolas.
- **Vice-Président :** Mr Campeggia Jean-Marc.
- **Secrétaire :** Mme Coiraton Michaëla.
- **Trésorière :** Mme Lepinay Chloé.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- Michaëla Coiraton : **06 14 73 13 72**

nikomika@sfr.fr

Sportivement.



KARATÉ CLUB DIÉMOIS



ARTS MARTIAUX

Une vraie réussite pour nos compétiteurs

Malgré une saison compliquée, le Karaté Club Diémois a été présent tant au niveau des manifestations organisées que sur le plan sportif et de la compétition.

Une vraie réussite pour nos compétiteurs qui se sont tous qualifiés pour les championnats de France, mais qui n'ont malheureusement pas pu se déplacer. Une saison qui s'est terminée en extérieur avec des cours de préparation physique tout l'été.

Du côté de nos manifestations, nous avons eu une belle ambiance au goûter de Noël 2019, avec l'aide et la participation des parents qui ont préparé les gâteaux mais aussi mis les gants de combat face aux enfants. La semaine précédente, une vraie réussite, grâce à un bureau très actif et impliqué pour notre traditionnelle vente d'huîtres.

Ce même bureau qui s'est lancé dans la confection et la vente de bugnes, comté et tartiflette sous la halle marchande début février. Malheureusement, notre tournoi de pétanque a dû être annulé.

Pour cette nouvelle saison qui commence, le KCD renouvelle ses cours de karaté traditionnel et katas le lundi de 19h à 20h, cours spécifique réservé aux compétiteurs le mardi de 19h à 20h30, le mercredi c'est la journée des enfants.

Un nouveau professeur les encadre de 17h30 à 20h30 et enfin le body karaté continue de 20h30 à 21h30 le mercredi.



Nous avons encore des places disponibles à tous nos cours, alors n'hésitez plus, venez découvrir une discipline qui libère l'esprit et développe le corps avec comme valeur principale le respect d'autrui.

Vous êtes tous les bienvenus !

Deux cours d'essai gratuits, contacts :

karateclubdiemois@gmail.com

→ **Président :** Nicolas MICHEL **06 52 73 35 35**

→ **Secrétaires :** Delphine MIEGE **06 26 31 04 26**
Valérie GOSSON **06 12 49 50 81**

Nous vous souhaitons une bonne réussite sportive pour cette saison 2020/2021.

N'hésitez pas également à venir tout au long de l'année sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/kcd.diemoz>





Le KIOSQUE À MUSIQUE



ENSEIGNEMENT MUSICAL

La musique dans tous ses états

Après plusieurs mois d'interruption due au Covid-19, le Kiosque à Musique a fait sa rentrée en assurant la mise en place des mesures sanitaires.

Les adhérents (enfants et adultes) bénéficient de cours dispensés par trois professeurs :

- Catherine, professeur de piano et chant.
- Lionel, professeur de batterie.
- Vincent, professeur de guitare et basse.

Vincent propose également des cours de musique en groupe de 3 à 6 personnes, combinant plusieurs instruments. Selon le nombre d'inscrits, ces cours pourront être par niveau, de débutants à confirmés.

Le groupe chant adulte "Melting Voices" a repris également ses répétitions.

Vous retrouvez toute l'actualité du Kiosque à Musique sur notre page facebook.

Musicalement vôtre.

Pour tout renseignement :

Contact : kiosquediemoz@gmail.com

→ Tél : 06 30 99 08 13 ou 06 27 45 11 07

Notre page Facebook

"Kiosque à musique de Diémoz"



MON AUDIOPROTHÉSISTE M'ACCOMPAGNE,
IL ASSURE LE CONTRÔLE RÉGULIER
ET ATTENTIF DE MON CONFORT AUDITIF...
ET ÇA S'ENTEND !

BIEN
APPAREILLÉ,
C'EST PAS
PAREIL !

Testez'
gratuitement
votre audition
dans votre centre
Entendre d'Heyrieux

Peggy SARTELET et Carole TEUMA

Audioprothésistes D.E.

HEYRIEUX

14, Rue du Colombier

04 78 40 44 87

Les audioprothésistes



LUDODIEM À DIÉMOZ

DÉCOUVERTES TECHNOLOGIES



Jeux, robotique et programmation

Comme pour les autres associations, l'année 2020 aura été très particulière pour LUDODIEM. Nos jeunes ingénieurs ont été stoppés dans leur élan dès le mois de Mars, et nous avons dû mettre en suspend les ateliers d'initiations à la robotique et programmation. De même les soirées jeux qui avaient trouvées un rythme de croisière, ont été rapidement interrompues.

Pour 2020-2021, nous allons essayer de proposer nos activités en les adaptant au mieux pour permettre le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Concernant les ateliers d'initiation à la robotique et à la programmation, ils seront toujours proposés un samedi par mois. Ils sont destinés aux jeunes, à partir de 10 ans. Durant ces ateliers, les enfants seront encadrés dans diverses activités visant à les initier à la construction de robots et autres machines, et la programmation de jeux vidéo.

Nous utiliserons pour cela la gamme LEGO Mindstorm, ainsi que SCRATCH un logiciel utilisé au collège.

Concernant les soirées jeux, elles devraient avoir lieu deux fois par mois et seront l'occasion de jouer en famille ou entre adultes selon les soirées.

En effet, nous proposerons des jeux de sociétés grand public ou expert, ainsi que des jeux de rôles.

Parmi, les jeux testés dernièrement on retrouve :

→ Batman Chronicles, Les Huns, Paper Tales, Reykholt, Ganymède, **7 Wonders**, **Kingdomino**, **Magic**, etc...

Si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous, contactez-nous :

yannickvignat@gmail.com



En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.

JSD jardin service

JARDIN SERVICE
SAS J5
38780 Pont-Evêque
04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr



MÉDIATHÈQUE DE DIÉMOZ



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Au-delà du confinement

En cette drôle d'année 2020, la médiathèque, comme tous les lieux publics, a subi de plein fouet la crise du COVID 19 :

- > Fermeture totale pendant tout le confinement.
- > Réouverture progressive à partir du 13 mai, d'abord uniquement pour rendre les livres empruntés avant le confinement.
- > Puis, enfin ! les emprunts sont redevenus possibles à partir du 23 juin.

Pendant cette période difficile, nos bibliothécaires n'ont jamais cessé de travailler ; elles ont fait du télétravail ; elles ont animé le site de la CCCND avec des vidéos, des conseils... et en ont profité pour harmoniser la cotation des documents, pilonner les livres anciens...

La crise n'a pas permis aux élèves des écoles de voter pour le PNI ; mais le prix "Sang d'encre" a pu être organisé et quelques lecteurs amateurs de polars y participent. (8 seulement cette année!).

Nous avons pu participer au forum des associations, avec très peu de documents malheureusement, (et interdiction de les laisser manipuler!)...

Plusieurs personnes ont manifesté leur intention de s'inscrire à la médiathèque... nous les attendons !

Bien sûr, les conditions d'accueil à la médiathèque tiennent compte de la situation sanitaire :

- Lavage des mains au gel hydro alcoolique à l'entrée.
- Port du masque obligatoire dans toute la médiathèque.
- Respect d'une distance d'un mètre entre 2 personnes.
- Nombre de personnes présentes dans les locaux limité à 15, y compris le personnel.
- Mise en "quarantaine" des livres rendus, puis nettoyage...
- Désinfection du matériel utilisé pendant les permanences.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10 h 30 - 12 h 30 et 16 h - 18 h
Mercredi : 15 h - 18 h
Vendredi : 16 h - 19 h



Tarifs :

Adhésion : 10€ / personne adulte
5€ / enfant
15€ / famille

Une année d'adhésion est offerte aux nouveaux habitants : **renseignements en mairie ou sur le**

Site : <https://mediatheques-collines.bibli.fr/>

Et toujours, en vente à la médiathèque : des **tickets de cinéma** pour le Kinépolis de Bourgoin au prix de 7€50 l'un. Tous les Diémois peuvent en bénéficier.

En vente également :

des carto-guides de randonnée au prix de 5€

Autre rappel important : la médiathèque est un lieu public ouvert à tous ; il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour venir consulter sur place documents, revues...

L'adhésion n'est obligatoire que pour l'emprunt.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser à la médiathèque ou consulter le site des médiathèques de la CCCND.



TIT'TOUC *musikorizon*

20 ANS DÉJÀ

Tambour battant

Nos répétitions ont repris dans le respect des normes sanitaires actuelles, masqués mais pas pour le carnaval cette fois. De nouvelles recrues nous ont rejoints pour étoffer le groupe.

Nous avons eu l'occasion de fêter les 20 ans d'existence de la batucada lors du répit entre deux vagues de l'épidémie du covid.

La motivation est toujours là, même si nous allons devoir attendre la reprise des fêtes grand public pour nous produire.

Nos répétitions ont lieu le vendredi à la Maison pour tous de 19h30 à 21h.

En attendant l'horizon 2021, toute l'équipe de notre association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour nous contacter :

musikorizon@gmail.com

Tél : 06 82 41 95 10

Retrouvez-nous également sur Facebook avec notre page Tit'Touc !



LMC immo
La solution confiance

Conseillère en Immobilier

Laetitia Castro

Votre conseillère en immobilier sur Diémoz et ses alentours
06.50.33.08.21 - Laetitia.castro@lmcimmo.fr
f LMC Immo - www.lmcimmo.fr



PÉTANQUE CLUB DIÉMOZ



DÉTENTE ET CONCOURS

Un terrain de pétanque créé par le club

Compte tenu de la situation sanitaire, comme toutes les associations, le Pétanque Club Diémoz a cessé toute activité mi-mars.

Avec les beaux jours et le déconfinement, et tout en respectant les gestes barrières, nous avons pu reprendre les entrainements et retrouver le plaisir de jouer.

Avec l'accord de la mairie et de l'association de boules lyonnaises, un terrain de pétanque homologué compétition a été créé par le club.

Merci à tous nos bénévoles pour le travail effectué.

Le 23 Août, nos joueurs ont représenté le club lors de la Coupe de l'Isère, face à la Motte D'Aveillans.

Ils se sont inclinés 14/17, trois petits points seulement pour passer au deuxième tour, résultat encourageant et qui prouve les capacités des licenciés.

Le 11 septembre, l'assemblée générale a eu lieu, suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour validation de nouveaux statuts et nomination d'un nouveau Bureau (avec parité !):

- > **Présidente :** Marion FRIER
- > **Vice-Présidente :** Carole PEURIERE
- > **Trésorière :** Danielle CAMPELLI
- > **Trésorier adjoint :** Olivier FRIER
- > **Secrétaire :** Bastien RIGNOL
- > **Secrétaire adjoint :** Jacques DELORME

Parmi les nouveautés de la future saison :

- Licence obligatoire pour tous.
- Deux personnes ont été nommées responsables de compétitions, Norbert CHAVRIER et Guillaume TERRIER, afin notamment de renforcer le mental des joueurs lors des compétitions et d'aller le plus loin possible en Coupe de France.

Nous gardons bien entendu le côté convivial du club, avec des concours inter-adhérents une fois par mois.

Les entrainements ont lieu au clos bouliste les jeudis de 17h00 à 20h00 et les samedis de 13h30 à 18h00.

Toujours 2 entrainements gratuits avant d'adhérer. N'hésitez pas à venir nous voir et jeter quelques boules.







CLUB PHOTOS DIÉMOZ



NOUVEAU REGARD

Interroger le regard : réflexions sur la photographie

Pour un photographe qui sait regarder, il y a toujours quelque chose à voir donc à partager. D'un rien, et à partir de sa propre force créatrice, il peut produire une œuvre forte, se singulariser en proposant une vision innovante d'un sujet.

Il arrive à battre en brèche les a priori perceptifs, à réviser les codes de l'image, en variant les mises en scène du quotidien, à teinter les personnages et les objets du mystère de la rencontre, dans des prises de vue décontextualisantes.

En alternant les points de vue, les échelles macro-micro, les flous et les déformations, par l'utilisation de dispositifs réfléchissants, vitres, miroir, eau, optiques, ..., il met à contribution le hasard dans la production d'une imagerie étonnante.

L'artiste photographe est un explorateur du spectre coloré. Il joue sur les variations lumineuses dans des systèmes construits, lisses ou pétants, aux couleurs éclatantes.

Il transforme la lumière en matière dans les déploiements d'une poétique de l'optique.

Par l'usage savant de ces différents artifices, le photographe développe un univers qui déborde le réel perçu, pour en montrer les excès. Virtuose, il donne aux objets une profondeur symbolique qui conduit le spectateur à ne pas rester à la surface de ses images.

Celui-ci, bousculé, peut alors envisager les potentielles dérives du quotidien, en saisir les mascarades et les absurdités.



La révélation appartient alors entièrement à son esprit critique qui va recalibrer sa vision promptement modifiée.

Sous la houlette de son président, François Thévenon, et selon les compétences de ses membres dont certains sont professionnels et très aguerris, c'est dans cet esprit que travaille le Photo-Club de Diémoz.

En multipliant les sorties et les expériences, la besogne sur les logiciels, et en échangeant beaucoup les savoir-faire, le groupe s'améliore dans une ambiance décontractée.

Si l'exposition prévue à la fin du mois ne peut se tenir pour cause de Covid -19, sur le Web les images et les critiques s'échangent en toute liberté.

Un seul conseil pour progresser en prise de vue :

Gardez les yeux grands ouverts et que la lumière vous accompagne !



LES PIT'CHOUNES DE DIÉMOZ

ASSOCIATION D'ASSISTANTES MATERNELLES

Incertitude pour les animations

L'Association des Assistantes Maternelles "Les Pit'chounes", regroupe une quinzaine d'assistantes maternelles agréées, organisant tout au long de l'année des manifestations pour les enfants.

Cette année 2020, nous avons pu organiser notre traditionnel Carnaval au printemps, puis, l'année a été écourtée du fait de la crise sanitaire...

Notre assemblée générale a eu lieu le 05 Octobre 2020, durant laquelle, le programme des manifestations pour l'année 2021, a été proposé.

Mais, nous restons dans l'incertitude, quant au maintien de nos activités, compte tenu de l'évolution de la situation.

LE BUREAU :

- **Présidente :** Nadine FOLLEAS
- **Vice présidente :** Fanny ZIANI
- **Trésorière :** Elisabeth ROBIN
- **Trésorière adjointe :** Cosima CAMPEGGIA
- **Secrétaire :** Vinciane VASSEUR
- **Secrétaire adjointe :** Nathalie CAMBONE





LE SOU DES ÉCOLES

POUR NOS ENFANTS



Année particulière

Après une année chamboulée par la crise sanitaire, nous avons redémarré le nouvel exercice cette année encore par l'assemblée générale et le renouvellement du bureau.

Nous sommes conscients que l'année qui arrive sera encore particulière et nous avons déjà modifié son déroulement par rapport à ce que nous prévoyions habituellement.

Nous avons donc, pour le moment annulé la vente des brioches qui se déroule habituellement mi-octobre dans les rues du village.

Pour la suite nous espérons pouvoir organiser de nouveau

notre vente de choucroute, mise en place l'année dernière et qui a été très appréciée.

Si nous le pouvons, la tombola et le carnaval suivront, sans oublier notre partenariat avec la mairie pour la fête des classes et pour finir la fête de l'école. Ces 4 dernières manifestations ayant été également annulées en 2020.

Ces manifestations permettront d'agrémenter la vie de nos écoles en aidant à la participation de sorties scolaires et/ou d'achats de matériel.

Pour suivre la vie du Sou, n'hésitez pas à consulter notre programme sur notre page Facebook Sou des Ecoles de Diémoz.



BUREAU 2020-2021 :

- > Julie Vittorelli,
- > Julie Genillon,
- > Attika Basson,
- > Justine Carpentier,
- > Noémie Roux,
- > Cédric Chatain,
- > Thomas Rocher,
- > Fabien Forot.

Nous tenions à remercier Marion Frier et Thibault Demoule qui ont beaucoup œuvré pour le sou des écoles et qui quittent le bureau cette année.

**Imprimerie
CARLE**

Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format

Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie,
bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...

7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com

**MATERIAUX
DE CONSTRUCTION**

PRODUITS AGRICOLES - CHARBON - JARDINERIE
ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

SERVANIN MATERIAUX

38780 SEPTÈME / Tél. 04 74 58 25 82



TENNIS CLUB DE DIÉMOZ



BELLES PERFORMANCES

Ça recommence fort pour le Tennis de Diémoz avec des nouveautés !

Après une clôture de saison un peu compliquée, nous avons bien commencé la saison.

Suite à l'assemblée générale, le bureau a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre. Ainsi, le bureau peut aujourd'hui compter sur une équipe de cinq membres pour dynamiser la petite balle jaune.

Cette année va être un bonheur pour le club avec le terrain couvert, qui a été inauguré le 11 septembre.

Il a déjà été très utilisé avec nos événements de septembre, octobre surtout que la météo n'était pas toujours au rendez-vous.

Les résultats du début de saison :

Nous avons commencé par un tournoi open pour les jeunes sur deux semaines qui a eu un grand succès avec de bons joueurs. Pour la troisième édition, le club a accueilli 90 garçons (10 de plus que la saison précédente), répartis sur quatre tableaux (11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans).

Merci à tous les joueurs et accompagnateurs.

Suite à la demande du comité Isère, nous avons organisé un tournoi sur une journée pour les 8-9-10 ans. Une première pour le club et une première pour pratiquement tous les participant(e)s. Les diémois étaient au rendez-vous et un jusqu'en finale.

Les animations pour la suite de la saison :

Les championnats par équipes 15/16 ans, +35 ans mixtes, et seniors mixtes sont en cours (matches samedi après-midi et dimanche matin).

En novembre, si les conditions sanitaires le permettent nous organiserons notre tennis fluo pour la deuxième année. Suite au "test" de l'année dernière avec les adultes, nous ouvrons le dimanche pour les enfants.

Dès le début du mois de décembre, un tournoi interne adultes, dames et hommes, aura lieu les dimanches, dans le couvert et verra ses finales disputées fin janvier 2021.

Le célèbre championnat d'Isère par équipe printemps attaque en mars. Le club engage des équipes adultes et des équipes enfants.

Ensuite, les beaux jours arrivent avec notre fameux tournoi open qui se déroulera en avril sur trois semaines vu le nombre d'inscrits des dernières années.

Pour toutes questions, le tennis est ouvert tous les samedis de 11h à 12h.

Vous pouvez également nous joindre par mail :

diemoztennisclub@gmail.com

et nous suivre sur face book :

[tennis club Diémoz](#)

Le Bureau du Tennis Club de Diémoz.





THIEO ASSOCIATION



CŒUR À CŒUR

L'association THIEO reste mobilisée pour soutenir le village de Thieo au Sénégal

Cela fait très longtemps que les villageois(es) n'ont pas autant souffert que cette année 2020. Le Coronavirus a brutalement aggravé la situation déjà précaire pour la majorité d'entre eux (elles).

Comme chez nous, l'économie est très touchée. Le but de l'association étant le développement économique de ce petit village, nous craignons de voir nos actions et efforts depuis 16 ans s'effondrer. Le confinement ayant été de rigueur au Sénégal, nos boutiques et atelier de couture ont dû fermer plusieurs mois.

A ce jour, la clientèle n'est pas au rendez-vous car le pouvoir d'achat, déjà très faible, est presque réduit à néant. En effet, pas de travail, pas d'argent.

Une autre menace plane sur la population : les besoins primaires ne sont plus assurés (eau, nourriture, soins). Les villageois sont privés d'eau, la nappe phréatique s'est effondrée. Manque de travail, dû à la crise donc pas de possibilité d'achat de riz.

Par conséquent plus d'accès aux soins médicaux importants d'où la nécessité de soutenir la case de santé.

A cela s'ajoute, la sécheresse puis, à la saison des pluies, une recrudescence de la malaria par une invasion exceptionnelle, cette année, de moustiques.

Nous faisons régulièrement le point avec les différents responsables (comité de développement, case de santé, garderie, atelier couture, boutiques...) qui nous informent

de leurs besoins pour soutenir la population en médicaments, eau, riz, tissus pour les masques, etc.

Nous faisons ce que nous pouvons mais nos moyens sont trop faibles pour une action de grande envergure.

Nous remercions toutes les personnes qui par leurs dons soutiennent les habitants dans ces moments difficiles.

Pas d'animation publique prévue pour 2021 pour raison sanitaire.

Assemblée générale le 19 février 2021 à 20 h salle des Sports.

Pour nous soutenir, n'hésitez pas à commander le livre "CŒUR à CŒUR", écrit par la présidente, sous forme de carnet de voyages. Il vous transportera dans un flot d'émotions, parfois pittoresque, au cœur de ce petit village d'Afrique.



L'artisanat sac, pochettes, etc sont toujours disponibles et bien sûr vos dons défiscalisables sont les bienvenus.

Pour nous contacter :

thieo38@gmail.com

Tél : 06 43 46 56 05 et notre site web :

Association THIEO DIEMOZ/SENEGAL





TROUP'IOZ DE DIÉMOZ



ARTS EN SCÈNE

“Le théâtre est le premier sérum que l'homme ait inventé pour se protéger de l'angoisse”

(Jean-Louis Barrault)

En ce moment ce sont les exigences sanitaires qui raréfient le “sérum” pour vivre ensemble.

Pour des raisons professionnelles ou d'emploi du temps personnel, la troupe s'est éclaircie à la rentrée 2020.

Nous remercions les personnes qui nous ont contactées au forum, et, bonne nouvelle, **deux jeunes nouveaux acteurs ont rejoint la troupe : Julie et Dylan.**

En respectant les règles sanitaires, le conseil municipal nous permet encore cette année de pouvoir répéter dans la salle intergénérationnelle le mercredi soir à partir de 19h30 et nous l'en remercions...

Avec **Isabelle, notre présidente**, nous avons commencé notre saison par l'apprentissage “des ficelles du métier” de comédien sous la houlette de notre **auteur-metteur en scène Frédéric Dubost ;...**



Pourquoi pas vous ?

Sachez que chacun d'entre nous va faire son maximum pour pouvoir vous donner un peu de plaisir lors de notre prochaine prestation.

Alors, l'avenir nous appartient, bonne fin d'année 2020 à toutes et à tous... et à l'année prochaine pour les nouvelles aventures du spectacle vivant Diémois.

“La différence entre les jeunes et les vieux, c'est que les vieux ont beaucoup plus de souvenirs et beaucoup moins de mémoire...”. (Paul Ricœur) et je suis d'accord avec lui... d'ailleurs tout le monde peut faire du théâtre, même les comédiens ...

Etonnant non ! *Alain.*

Le pédibus de Diémoz



Tout le monde le connaît c'est sa 9^e rentrée scolaire !

C'est un bus qui fonctionne à pied, avec ses lignes, ses arrêts, ses horaires, son terminus. C'est un mode de ramassage scolaire, tous les matins, gratuit pour aller à l'école.

Les “lignes” du Pédibus :

- Ligne A : Arrêt de bus Restaurant Moulin des Bouvières, départ 8 h 10
- Ligne B : Place de la Mairie, départ 8 h 10
- Ligne C : Parking du cimetière, départ 8 h 15

Son but :

- 1 - Limiter le recours aux véhicules motorisés et même éviter les bouchons sur le parking de l'école.

- 2 - Favoriser la santé des écoliers, équilibre physique et psychique par la marche quotidienne.
- 3 - Faire comprendre aux enfants qu'ils participent activement à la préservation de l'environnement.
- 4 - Permettre plus de convivialité sur le chemin de l'école : le plaisir de marcher ensemble et de communiquer !

On peut rejoindre le Pédibus quand on le veut, il suffit de le dire aux “conducteurs” de bus (gilets jaune ou orange) qui stationnent, à l'entrée de l'école et jusqu'à la sonnerie...

Pour éviter que les lignes reposent sur les mêmes accompagnateurs, bénévoles, nous aimerions être plus nombreux.

Que vous soyez parents ou grands-parents, vous pouvez accompagner 1 matin ou 2 dans la semaine. Vous pouvez aussi n'être que “suppléant” pour dépanner en cas d'impossibilité momentanée d'un accompagnateur.

Faites-vous connaître !

Soyons chacun acteur de la protection de l'environnement.



VÉGA ENVIRONNEMENT



RESPECT DE LA PLANÈTE

Comme beaucoup d'autres associations, nous n'avons pu réaliser entièrement notre programme de 2020... Mais nous avons pu nous poser, prendre le temps de lire, de consulter des vidéos et de nous documenter.

Ainsi, l'impact du numérique sur l'environnement ne cesse de croître.

Il pèserait désormais à hauteur de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

Il y a donc urgence à endiguer cette tendance pour lutter contre le réchauffement climatique.



Qu'est-ce que la sobriété numérique ?

C'est : acheter les équipements les moins puissants possible..., les changer le moins souvent possible..., réduire les usages énergivores superflus...

Nous vous proposons de partager ce problème d'environnement avec un Quiz sur la sobriété numérique

Question 1 :

Un e-mail (sans pièce jointe) émet autant de CO₂ qu'un SMS ?

Question 2 :

Si chaque Français supprime 50 mails inutiles, on économise l'éclairage de la Tour Eiffel pendant 42 mn, 42 heures ou 42 ans ?

Question 3 :

Les data centers (immenses centres climatisés de stockage de données dont le "cloud") émettent autant de gaz à effet de serre que le trafic aérien mondial (avant Covid).

Question 4 :

Une seule recherche sur Google produit autant de CO₂ que laisser une ampoule de 50 W allumée

1 min ou faire bouillir 1L d'eau avec une bouilloire électrique.

Question 5 :

Pour fabriquer un seul smartphone, quelle masse de matières premières faut-il extraire ?

Question 6 :

Est-ce grave de garder son vieux mobile dans son placard ?

Question 7 :

Une voiture autonome roulera "toute seule" et produira des tas de données informatiques : à combien se montera cette production "data" sur 1 h 30 ?

Réponses en page 65.



Ce qui a pu être organisé en 2020 !

Cette année, nous avons pu organiser une seule soirée avec projections/débats **le 14 février 2020** : "Observer et photographier la faune" animée par Jean-François Noblet naturaliste passionné habitant en Isère à Saint Etienne de Crossey, auteur de nombreux ouvrages.

Nous avons aussi visité **le 21 février** la champignonnière "Champigood" de Saint-Alban-de-Roche. Pendant le confinement, ils sont venus à Diémoz, comme dans d'autres villages, afin d'écouler leurs marchandises, satisfaire les confinés gourmands de leurs produits, et éviter toute destruction de production.

Nous avons pu organiser notre marché de producteurs locaux le samedi 29 août qui connaît un véritable succès et une fréquentation en hausse d'année en année, tant au niveau producteurs que visiteurs-consommateurs.

Les producteurs du marché ne sont pas que des maraîchers ! On y trouve du pain, du fromage, de la charcuterie, des plantes....

Pour la première fois, cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un producteur Diémois : "Mille et Une Pasta"...

Les membres de l'association avaient animé le marché avec leur fait maison : four solaire, compacteur de cannettes et de bouteilles d'eau plastique ainsi qu'un "arbre à parole" où chacun pouvait se libérer d'une pensée en l'inscrivant sur une feuille pendue ensuite sur un arbre.

Le minuscule virus renversera-t-il nos comportements de consommateurs en consommateurs avertis !

Allons-nous à nouveau consommer des fruits et légumes de saison ou autres produits n'ayant pas fait des milliers de kilomètres ?

Ils ont perdu bon nombre de leurs qualités nutritives et de goût avant d'atterrir dans nos assiettes !

Bernadette Silvan
Présidente de l'Association Véga-Environnement

→ **Réunion le premier mercredi du mois**
Salle des Jeunes - à 20 h
Pour tous renseignements
Tél : 04 78 96 20 86
06 30 91 20 51



Réponse 1 :

Non l'e.mail émet 4g de CO2 et le SMS 0,014 g de CO2 !

Réponse 2 :

42 ans ! Pour conserver le nombre grandissant d'e-mails, de photos, de vidéo, les data centers sont de plus en plus nombreux. Effacer ses mails permet de limiter les besoins en stockage, et économiser de l'énergie.

Réponse 3 :

Ils consomment 2 % de l'électricité mondiale et produisent autant de CO2 que le trafic aérien mondial.

Réponse 4 :

Une seule recherche Google produit autant de CO2 que faire bouillir 1L d'eau dans une bouilloire électrique.

Les assistants vocaux (Siri, Alexa...) consomment à eux seuls 1% du trafic Internet mondial et nécessitent d'énormes ressources de calcul et de stockage de données. Il vaut mieux demander à un ami, ou à défaut, utiliser des moteurs de recherche responsables comme (Ecosi ou Lib).

Réponse 5 :

Il faut extraire 60 kg de matières premières.

Ces matériaux sont extraits de façon désastreuse (travail des enfants dans les mines, destruction d'écosystème).

Réponse 6 :

La plupart des matériaux que contiennent les smartphones sont recyclables et réutilisables, voir précieux (or, platine...) ou très rares (tantale, lanthane, néodyme, yttrium...)

A titre d'exemple on compte 50 fois plus d'or dans une tonne de cartes électroniques que dans 1 tonne de minerai. D'autres sont dangereux pour l'environnement et la santé (plomb, brome, arsenic, chlore, mercure, cadmium...) et doivent être traités en conséquence par des filières spécialisées.

Réponse 7 :

Avec ses nombreux capteurs embarqués, radars, etc..., la voiture autonome sera synonyme de déluge de données : ainsi 1h30 de conduite autonome devrait générer 4 téraoctets de données, autant que 3 000 internautes en une journée.

Changer nos usages, réduire l'impact des équipements sur l'environnement et soutenir les entreprises vertes **sont les trois axes d'une feuille de route présentée par les ministères de l'Economie et de l'Environnement le 8 octobre 2020.**



DOSSIER COVID-19 COMMISSION INFORMATION

RESTEZ VIGILANT

Qu'est-ce que la Covid-19 ?

Il provient probablement de la recombinaison d'un virus de chauve-souris et de pangolin. Il s'est ensuite propagé chez l'être humain. C'est l'agent pathogène à l'origine d'une pneumonie atypique émergente, la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19).

La progression de cette maladie a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à la déclarer "urgence de santé publique de portée internationale" le 30 janvier 2020, puis pandémie le 11 mars 2020.

La situation sanitaire continue de se dégrader et le virus est toujours dangereux pour nous et nos proches. Il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie.



Ce coronavirus, découvert en décembre 2019 dans la ville de Wuhan province de Hubei, en Chine, est une nouvelle souche de l'espèce de coronavirus SARSr-CoV

(severe acute respiratory syndrome coronavirus).

LA COVID-19 EST UN VIRUS DANGEREUX PARCE QUE :

- >> **Il est très contagieux :** chaque personne infectée va contaminer au moins 3 personnes en l'absence de mesures de protection.
- >> Une personne contaminée mais qui ne ressent pas encore de symptômes peut contaminer d'autres personnes.

LES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 PEUVENT SE MANIFESTER PAR :

- >> La fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid).
- >> La toux.

- >> Des maux de tête, courbatures, une fatigue inhabituelle.
- >> Une perte brutale de l'odorat (sans obstruction nasale), une disparition totale du goût, ou une diarrhée.
- >> **Dans les formes plus graves :** difficultés respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation voire au décès.

LA MALADIE SE TRANSMET :

- >> Par projection de gouttelettes (comme les postillons) contaminées par une personne porteuse : en toussant, éternuant ou en cas de contacts étroits en l'absence de mesures de protection (distance physique, mesures barrières, port du masque). Les gouttelettes contaminées sont inhalées par la personne saine, et déclenchent la maladie.
- >> Par contact direct physique (poignée de main, accolade, bise...) entre une personne porteuse et une personne saine. Le virus est ensuite transmis à la personne saine quand elle porte ses mains à la bouche.
- >> Par contact indirect, via des objets ou surfaces contaminées par une personne porteuse. Le virus est ensuite transmis à une personne saine qui manipule ces objets, quand elle porte ses mains à la bouche.
- >> Par l'air, essentiellement dans un espace confiné.

La meilleure des protections :

LES MESURES BARRIÈRES, LES MESURES DE DISTANCIATION PHYSIQUE ET L'AÉRATION RÉGULIÈRE DES PIÈCES.

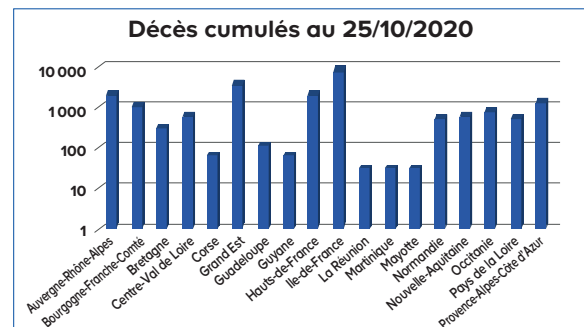
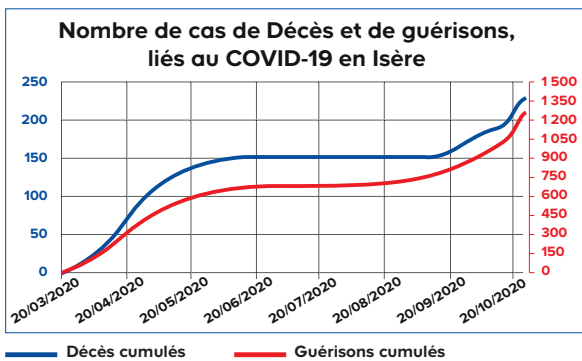
1 État des recherches sur les traitements

Les patients infectés par la Covid-19 bénéficient aujourd'hui de traitements symptomatiques, c'est-à-dire visant à soulager les symptômes. Il n'existe pas encore de traitement spécifique efficace, validé et approuvé contre le virus, d'où l'importance de freiner la propagation par les mesures barrières et les mesures de distanciation physique.



2 Statistiques actuelles (au 25 octobre 2020)

Auvergne-Rhône-Alpes : Loire, Rhône, Isère, départements les plus touchés
Taux d'incidence +420%



“Le taux d'incidence de la **région Auvergne-Rhône-Alpes** dépasse les **450 cas pour 100 000 habitants** (267 pour la France), précisait vendredi 23/10/2020, le **Dr Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes**. Et le taux de positivité dépasse les 20% sur près de 220 000 tests RT-PCR réalisés dans la semaine précédant le 23 octobre dans la région. Pour mémoire, le 23 septembre, le taux d'incidence de la région était à 107 (soit+420%) avec un taux de positivité à 7 % (+280%) et 120 000 tests. Le taux d'incidence des **personnes âgées est, quant à lui, de 380 cas pour 100 000 habitants** (194 pour la France) il y a un mois, le taux était à 112.”

72 FOYERS DE CONTAMINATION DANS LES EHPAD.

Serge Morais, directeur général adjoint de l'ArS, précisait de son côté : Dans la région, 2717 patients (+183 en un jour) sont hospitalisés pour covid vendredi 23 octobre, dont 375 (15 en 1 jour) sont en soins critiques.

Ils étaient 36 le 1^{er} septembre et 143 le 1^{er} octobre. Le capacitaire “réanimatoire” est passé de 559 lits en base à 731 lits ce jour sur la région. Mercredi 21 octobre, on comptabilisait 55 nouveaux signalements cas de cas confirmés ou possibles de covid-19 en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS).

Au-delà des signalements, ce sont les clusters qui ont fortement augmenté ces dernières semaines dans les Ehpad : sur les 175 clusters de criticité élevée suivis par l'ARS, 72 concernent des Ehpad conduisant inévitablement à un grand nombre de décès.

Dans les trois départements : Loire, Rhône, Isère, et les métropoles, l'ARS a suivi dès juillet et suit encore de nombreux foyers de contamination, d'abord familiaux, puis dans les établissements universitaires, médicaux-sociaux, et enfin en grande majorité dans les Ehpad.

Plusieurs directeurs d'Ehpad et d'établissements sanitaires ont rapporté une réelle difficulté à faire appliquer les gestes barrière par les personnes venant rendre visite à leurs proches.





DOSSIER COVID-19 - Suite

3

NOUS SOMMES AU CŒUR
DE LA BATAILLE COVID-19,

Action du CCAS à Diémoz :



Le Centre Communal d'Action Sociale a été fortement mobilisé durant la crise sanitaire de ce début d'année 2020. Il a participé activement à la mise en place de diverses actions à destination de la population, entre autres.

- >> Livraison en plusieurs fois de **293 colis alimentaires**, confectionnés via nos commerces et producteurs locaux, aux personnes âgées de **79 ans et plus**.
- >> **Maintien du contact** avec les gens plus fragiles ou isolés.
- >> **Dépose de 275 masques** (en supplément de l'action de distribution massive à la population par la mairie) auprès des **seniors de 73 ans et plus**.
- >> **Suivi de l'évolution sanitaire auprès de la Maison de retraite "Les Jardins de Médicis"** avec don de plateaux repas, **auprès de l'EHPAD Heyrieux** avec don de 900 verres et de vaisselles jetables et auprès de la résidence Autonomie "Les Pervenches" à St Georges d'Espéranche dont directions et personnels ont géré efficacement cette crise.

Nous adressons un immense **MERCI** aux personnes qui ont fait des dons alimentaires, confectionné des masques tissus et autres accessoires pour les Diémois, ce qui a permis de protéger nos seniors.



Nous avons travaillé au rythme soutenu des variations multiples des arrêtés préfectoraux et gouvernementaux dans le souci du respect des décrets.

Merci à tous nos employés communaux : administratifs à la mairie, aux écoles en accompagnement de nos enfants, sur le terrain par les services techniques, pour le travail réalisé et leur action efficace qui ont permis le suivi immédiat des différents protocoles imposés.

Si ce début d'année fut trop rapidement le temps d'un premier confinement avec toutes les contraintes et les interdits, s'y rattachant ce fut aussi dans nos



campagnes, celui du printemps, effaçant le reste du monde comme s'il n'y avait pas de fin, pas de mort, que tout devait durer toujours. Dans une nature qui reprenait ses droits, il apportait avec lui la lumière et la douceur, le vert tendre sur les forêts et le chant des oiseaux.

Nous entrons maintenant dans une deuxième phase de confinement territorial et de couvre-feu, qu'il va falloir faire appliquer au plus près de l'évolution des décisions changeantes, de nos édiles.





Nous ne pouvons pas terminer ce dossier sur des chiffres et un simple résumé de nos actions.



Slams Grand corps malade,

fidèle à lui-même, nous a toujours étonnés par la beauté et la poésie de ses slams. Au printemps, il a écrit ce texte admirable :

Nous vous en souhaitons une belle lecture.

Effets secondaires

En ces temps confinés, on s'est posé un peu
Loin des courses effrénées et on a ouvert les yeux
Sur cette époque troublée, ça fait du bien parfois
Se remettre à penser, même si c'est pas par choix
Alors, entre les cris d'enfants et le travail scolaire
Entre les masques et les gants, entre peur et colère
Voyant les dirigeants flippés, dans leurs confuses gestions
En ces temps confinés, on se pose des questions.

Et si ce virus avait beaucoup d'autres vertus
Que celle de s'attaquer à nos poumons vulnérables
S'il essayait aussi de nous rendre la vue
Sur nos modes de vie devenus préjudiciables
Si on doit sauver nos vies en restant bien chez soi
On laisse enfin la Terre récupérer c'qu'on lui a pris
La nature fait sa loi en reprenant ses droits
Se vengeant de notre arrogance et de notre mépris.

Et est-ce un hasard si ce virus immonde
N'attaque pas les plus jeunes, n'atteint pas les enfants
Il s'en prend aux adultes, responsables de ce monde
Il condamne nos dérives et épargne les innocents
Ce monde des adultes est devenu si fébrile
L'ordre établi a explosé en éclat
Les terriens se rappellent qu'ils sont humains et fragiles
Et se sentent, peut-être, l'heure de remettre tout à plat.

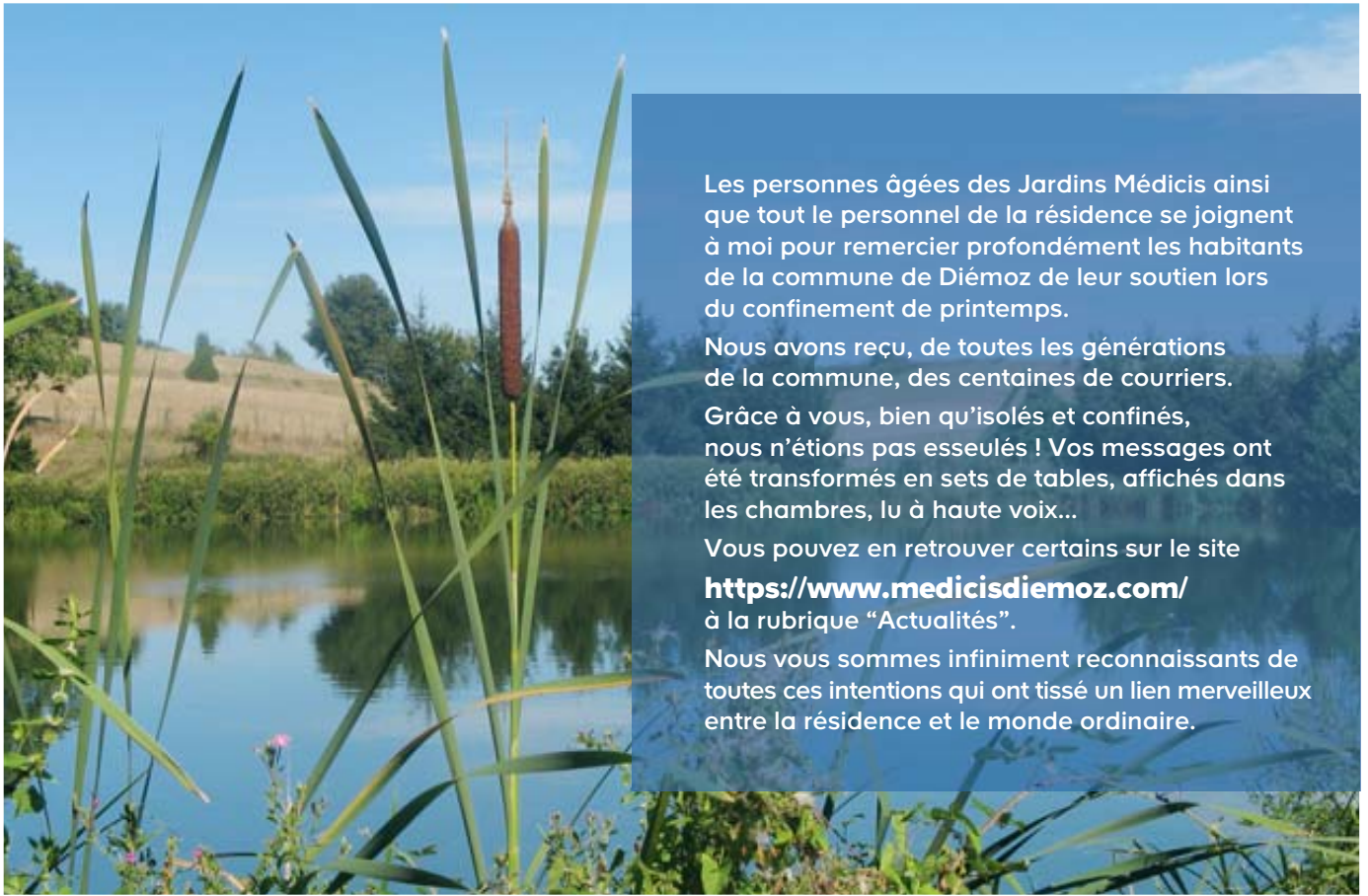
Et si ce virus avait beaucoup d'autres pouvoirs
Que celui d's'attaquer à notre respiration
S'il essayait aussi de nous rendre la mémoire
Sur les valeurs oubliées, derrière nos ambitions
On se découvre, soudain, semblable, solidaire
Tous dans l'même bateau pour affronter l'virus
C'était un peu moins l'cas pour combattre la misère
On était moins uni pour accueillir l'Aquarius.

Et si ce virus avait le don énorme
De rappeler c'qui nous est vraiment essentiel
Les voyages, les sorties, l'argent ne sont plus la norme
Nous, de nos fenêtres, on réapprend à regarder le ciel
On a du temps pour la famille, on ralentit l'travail
Et même avec l'extérieur, on renforce les liens
On réinvente nos rituels, pleins d'idées, de trouvailles
Et chaque jour, on prend des nouvelles de nos anciens.

Et si ce virus nous montrait qui sont les vrais héros
Ceux qui trimaient déjà dans nos pensées lointaines
Ce n'est que maintenant qu'ils font la une des journaux
Maintenant qu'le CAC 40 est en quarantaine
Bien avant l'corona, l'hôpital suffoquait
Il toussait la misère et la saturation.

Nos dirigeants découvrent qu'il y a lieu d'être inquiet
Maintenant qu'il y a la queue en réanimation
On reconnaît tout à coup ceux qui nous aident à vivre
Quand l'état asphyxie tous nos Services Publics
Ceux qui nettoient les rues, qui transportent et qui livrent
On redécouvre les transparents d'la République
Alors quand c'virus partira comme il est venu
Que restera-t-il de tous ces effets secondaires ?
Qu'est-ce qu'on aura gagné, avec tout c'qu'on a perdu ?
Est-ce que nos morts auront eu un destin salutaire ?

Prenez soin de vous, de vos proches et des autres. Au moment où nous finalisons ce bulletin, la situation s'aggrave. Soyons prudents pour que notre quotidien puisse reprendre un cours normal le plus vite possible.



Les personnes âgées des Jardins Médicis ainsi que tout le personnel de la résidence se joignent à moi pour remercier profondément les habitants de la commune de Diémoz de leur soutien lors du confinement de printemps.

Nous avons reçu, de toutes les générations de la commune, des centaines de courriers.

Grâce à vous, bien qu'isolés et confinés, nous n'étions pas esseulés ! Vos messages ont été transformés en sets de tables, affichés dans les chambres, lu à haute voix...

Vous pouvez en retrouver certains sur le site

<https://www.medicisdiemoz.com/>
à la rubrique "Actualités".

Nous vous sommes infiniment reconnaissants de toutes ces intentions qui ont tissé un lien merveilleux entre la résidence et le monde ordinaire.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



INFOS PRATIQUES

À SAVOIR

INSCRIPTION DÉCHÈTERIE

S'inscrire pour accéder aux déchèteries

Suite à la modernisation du contrôle d'accès en déchèterie, l'inscription est dorénavant à réaliser directement en ligne. Aller sur le site du SMND, dans la partie "inscription déchèterie".

L'ancien système d'accès, par macarons, n'est plus en vigueur. C'est pourquoi, même si vous avez déjà un macaron,

→ **Vous devez vous réinscrire directement en ligne.**

→ Chaque compte usagers aura **36 droits d'accès gratuits par an** (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

À chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédits sera décompté en fonction de votre véhicule.

Pour savoir dans quelle catégorie votre véhicule se situe, il faut vérifier les champs J1 et F2 sur votre carte grise.

En cas de dépassement des 36 droits d'accès : un tarif en fonction du véhicule vous sera facturé.

Le dispositif permet de limiter l'accès aux personnes préalablement inscrites et d'assurer un accès plus fluide aux usagers.

Il permet également d'éviter un usage abusif des déchèteries, par les résidents de communes ne contribuant pas au financement du service, ou par les professionnels.



Conciliateur de justice

La crise sanitaire a suspendu toutes les permanences de conciliateur de justice depuis le début mars.

Cependant il reste disponible par mon mail public ci-dessous et par saisie en ligne

sur le site www.conciliateurs.fr.

puis cliquer sur la grosse rondelle verte "saisir le conciliateur" puis sur "Vous pouvez le saisir en ligne" en cliquant sur "Cliquez ici" et laissez-vous guider par le logiciel qui va vous questionner; quand vous aurez validé, le logiciel transmettra votre demande automatiquement. **Ce site est gratuit, ouvert 7/7 et 24/24.**

LES PERMANENCES À HEYRIEUX

les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois ont repris sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie de Heyrieux au **04 78 40 00 14** à compter du mardi 09 juin 2020.

Les services techniques de Heyrieux ont fait les aménagements de distanciation nécessaires

- > **Chacun doit venir avec son masque,**
- > **Une seule personne à la fois.**

MESSAGE DE LA **POSTE**

Agressions canines

Chaque année, nombreux sont les facteurs à être victimes de blessures dues aux morsures de chiens. Les chiens méchants ne sont pas les seuls qui peuvent mordre le facteur : comme le montrent les accidents déplorés chaque année, tous les chiens, mêmes gentils, représentent un danger lors de la distribution du courrier.

Afin d'éviter toute possibilité de contact entre un facteur et un chien, il serait souhaitable de respecter les mesures suivantes :

- Avoir une boîte aux lettres non accessible pour le chien, y compris en passant sa tête à travers le grillage, en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie ouverte à la circulation.
- S'équiper d'une sonnette permettant d'avertir le client de la distribution d'un colis ou d'une lettre recommandée.
- Vérifier la bonne hauteur du portail et le bon entretien des clôtures.

Si toutes ces dispositions sont mises en place, cela permettra d'éviter les accidents dus aux morsures de chiens dont certaines peuvent se révéler graves et qui, dans tous les cas, ont un véritable impact psychologique sur les facteurs.

La poste met tout en œuvre pour préserver la sécurité des facteurs et assurer une qualité de service irréprochable envers tous ses clients.

Dispositif de paiement de proximité

A compter du 28 juillet 2020, un dispositif innovant permet à chacun d'entre nous de régler en numéraire les factures émises par les collectivités ou les établissements publics locaux, les amendes et impôts en phase amiable, de moins de 300 €, auprès d'un réseau de buralistes - partenaires agréés.

Nous avons listé les commerces les plus proches de chez nous :

- > **Tabac presse** - 34 ter
Av. Marcellin Berthelot - Vienne
- > **Bar de la Poste**
37, rue du Dauphiné - Estrablin
- > **Tabac presse Le Castelliri**
137, av Général Leclerc - Vienne
- > **Tabac presse Armanet**
48, rue de la convention - Vienne
- > **Le Saloon 686** - Rue de la République - La Verpillière



Lutte dépôts sauvages & décharges illégales

Tout objet (ou substance) déposé(e), abandonné(e), jeté(e), de quelque nature qu'il (elle) soit, sur l'espace public ou sur le terrain d'autrui (trottoirs, abords des déchetteries, chemins, bois, cours d'eau, etc...) en dehors des lieux et dates de collectes est considéré comme un dépôt sauvage ou décharge illégale.

Ces comportements d'incivisme sont strictement interdits par la loi depuis juillet 1975. En matière de prévention et de répression, la lutte contre les dépôts sauvages et décharges illégales relèvent principalement du Code de l'environnement et du Code pénal.

En effet, les articles L.541-2 et L.541-3 du Code de l'environnement précisent que "Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets".

Selon l'infraction commise, la nature des déchets, l'importance du dépôt,

les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et/ou 2 ans d'emprisonnement.

Le plus souvent, c'est aux Maires que revient le pouvoir de police quand ces infractions sont constatées et les auteurs connus. Dans les faits, les contrevenants restent souvent non identifiés, ce qui entraîne des classements sans suite. Il en résulte un ramassage des déchets à la charge des collectivités, donc des finances publiques, un coût en hausse constante ces dernières années. Face à l'augmentation des dépôts illégaux en France, le vaste projet de loi "lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire" entend donner plus de pouvoirs de marge de manoeuvre aux collectivités pour lutter contre ce fléau.



NUMÉROS UTILES

INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél. : 04 78 96 20 08

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Vendredi :
8H - 12H / 14H - 18H

Jeudi : 8H - 12H

Samedi : 9H - 12H

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Permanence d'URBANISME

(sur rendez-vous, en Mairie)

Tous les mardis 8h-12h 14h-18h

Tél. : 04 78 96 20 08

Cadastre de Vienne

Tél. : 04 74 31 31 55

Groupe scolaire

École Maternelle

Directrice : Mme PIERRE

Tél. : 04 37 28 07 12

École Primaire

Directeur : M. T'JAMPENS

Tél. : 04 78 96 20 83

Médiathèque

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15H - 18H

Jeudi : 15H - 18H

Vendredi : 15H - 19H

Halte-garderie

Directrice : Mme TANCREDINI

Tél. : 04 78 96 28 20

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi :
7H30 à 18H30

y compris pendant
les vacances scolaires.

Fermeture : jours fériés
1 semaine à Noël
et 4 semaines en août.

Divers

Centre médico-social d'Heyrieux

Tél. : 04 78 40 55 22

Assedic / Pôle emploi : 3949

Syndicat des eaux du Brachet

(St-Georges-d'Espéranche)

Tél. : 04 74 59 09 14

Centre des Impôts

(Villefontaine)

Tél. : 04 74 96 06 06

Caisse d'Allocations Familiales

(Vienne)

Tél. : 08 20 25 38 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

(Villefontaine)

Tél. : 08 20 90 41 07

La Poste

Tél. : 04 78 96 25 55

Horaires d'ouverture

Lundi de 14H30 à 16H30
et du mardi

au vendredi de 14H à 16H30

NUMÉROS UTILES D'URGENCE

15 SAMU
17 Police ou Gendarmerie
18 Pompiers
112 Appel d'Urgence Européen et d'un portable (regroupe SAMU, Police, Pompiers)
119 Enfance Maltraitée
3915 Dentistes de garde
3915 Pharmacie de garde

Hôpital de Vienne
04 74 31 33 33

Hôpital de Bourgoin-Jallieu
04 69 15 70 00

Centre Anti-poison de Lyon
04 72 11 69 11

Gendarmerie d'Heyrieux
04 78 40 00 50

EDF dépannage
08 10 87 53 06

Drogues Info Service
08 00 23 13 13

Ecoute Alcool
09 80 28 09 30

AINSI VA LA VIE

INFOS - ÉTAT CIVIL

En cas de naissance au sein de votre famille, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en Mairie afin de mettre à jour notre fichier population et de prévoir nos futurs effectifs scolaires.



Naissances

LIDON PÉDRO Léandro, Pablo	> 23 11 2019
PORNET Théo	> 09 12 2019
MILED Janna	> 16 12 2019
ROSILLO Hugo	> 21 12 2019
SILVENT Nicolas, Gabriel	> 26 12 2019
NAIMI Soan	> 07 01 2020
SORGUES Ezzio, Maurice, Raniero	> 12 01 2020
SEN PLANTIER Ella	> 25 01 2020
PERRINIAUX Charline, Aurélie, Laura	> 28 01 2020
VAUDAINÉ Gianni, Jules	> 31 01 2020
POLSINELLI Eléna, Arwen	> 03 02 2020
DOUCE RODRIGUEZ, Ilona	> 05 02 2020
BARRAL Cléa, Angéline, Denise	> 27 02 2020
PENEL Mylann	> 27 02 2020
VAUDRAN Leny, Juan, Jacques	> 06 05 2020
FAURE, Hilona, Victoria	> 13 05 2020
DURIF Marius, Pierre, Louise	> 05 06 2020
FERNANDEZ Samara	> 09 06 2020
TALEDO Alessio, Fabio	> 09 06 2020
LAGOUTTE Léandre, Lou, Johan	> 12 06 2020
GOLLION DOMINGUES Léna	> 18 06 2020
PICARD Aïden	> 07 07 2020
FERNANDES Eliott	> 17 07 2020
MOLLARET Johan	> 22 07 2020
POILEVEY Ambre	> 24 07 2020
BARTHOLLET Adèle	> 02 08 2020
MASSIAS Enzo, Taylor	> 05 08 2020
FAVRE-VICTOIRE Lucas, Maurice	> 13 08 2020
PIPON-PEREZ Zoé, Nina, Améline	> 16 08 2020
BORGNE Naël	> 23 08 2020
RAZZINI Nathanaël, Armand, Philippe	> 01 09 2020
DEROBERT Diana	> 01 09 2020
RODRIGUES Georgina	> 03 09 2020
BOUCHEZ Nahil, Adam, René	> 04 09 2020
GIRAUD Mathys, Livio	> 09 09 2020
COLOMBIER MALLET Maëna	> 16 09 2020
SCAPPATICCI Carla, Fiona, Luisa	> 24 09 2020



Mariages

ALIBERT Céline & ALOUI Karim	> 11 07 2020
KOLLY Angélique & MONTRICHARD Alexandre	> 01 08 2020
FERNANDEZ Marie & LABBE Jorys	> 08 08 2020
CUZIN Valérie & TARTAVEL-JEANNOT Romain	> 05 09 2020
PLA Nathalie & DAS NEVES Philippe	> 19 09 2020
JULLIEN Marjorie & RUBIRA Yoann	> 24 10 2020



Décès

BELOUD Henri	> 11 06 2019
FAURE Fernande veuve ROBERT	> 09 11 2019
MERLE Louis	> 17 11 2019
ANGHINOLFI Jean	> 29 11 2019
MARTINO Cesarine veuve LÉONE	> 14 12 2019
BADIN Thérèse veuve GAY	> 20 12 2019
BLANCHOT Gilbert	> 15 01 2020
BOUTIN Jean-Claude	> 19 01 2020
DE SERMET Alain	> 23 01 2020
MICHARD Julien	> 29 01 2020
PÉRIER Juliette	> 05 02 2020
MICHEL Jean-Luc	> 05 02 2020
HAMZI Gilali	> 06 02 2020
MERLE Michelle veuve FERRARIS	> 11 02 2020
SUZANO MARTINS Manuel	> 19 02 2020
ROUDET Jacqueline veuve MARQUE	> 21 02 2020
CHARRASSIN Louis	> 22 02 2020
DUPONT Paulette veuve DEBIEZ	> 29 02 2020
THELIERES Henriette	> 02 03 2020
NÉMOZ Angèle épouse LIGONNET	> 14 03 2020
MANCEAU Michel	> 22 03 2020
DUBOIS Maurice	> 22 03 2020
DUBOIS Odette veuve BAILLOT	> 30 03 2020
DUGELAY Georgette veuve ANTINELLI	> 07 04 2020
SOUVRAS Marie Thérèse veuve NEMOZ	> 13 04 2020
BALLET Marie Rose veuve MARVAL	> 14 04 2020
GUILLAUD Bernadette veuve BONIN	> 15 04 2020
CAUDEBEC Bernard	> 23 04 2020
OSSÉSIA Prosper	> 13 05 2020
POULET Vincent	> 16 05 2020
GIL Joseph	> 28 05 2020
LOZANO Joseph	> 26 06 2020
MAZARD Adrienne veuve GROSJEAN	> 07 07 2020
OLAGNON Georgette veuve NÈPLE	> 21 07 2020
SANGENIS Solange	> 29 07 2020
BESSON Maurice	> 03 08 2020
VENDEVILLE Denise veuve DARGAUD	> 12 08 2020
SANTIN Carmen veuve MELLET	> 15 08 2020
VERNAY Janine veuve BUISSON	> 20 08 2020
VITALIS Jeannine veuve MORAND	> 21 08 2020
MACHIN Michèle veuve BRESSOUX	> 23 08 2020
GUINARD Christianne	> 25 08 2020
VIVIER Pierre	> 05 09 2020
CADOT Jacqueline veuve ZILBER	> 07 09 2020
BOISTARD Julienne	> 22 09 2020
DAESCHNER Francine veuve BRENAC	> 28 09 2020
NOALLY René	> 03 10 2020
LAROCLETTE Rose veuve BERRUYER	> 14 10 2020
GRET Micheline épouse CLAVEL	> 22 10 2020
LAVOUTE Odette veuve GUINET	> 31 10 2020
CHAMBRON Suzanne veuve PAVLEEFF	> 04 11 2020
NICAISE Jeanne veuve ULDRY	> 06 11 2020
BENNASAR Jean	> 08 11 2020

Les informations d'Etat Civil que nous publions sont celles connues en Mairie. Il arrive parfois qu'elles ne nous soient pas communiquées. En ce qui concerne les décès, nous publions ceux des Diémois et des résidents de la maison de retraite "Les Jardins de Médecis".



*L'automne
est le printemps de l'hiver.*

Henri De Toulouse-Lautrec
Artiste, Lithographe, Peintre (1864 - 1901)